



MÉTÉO

Alger	: 21°	12°
Oran	: 22°	12°
Annaba	: 21°	11°
Béjaïa	: 22°	13°
Tamanrasset	: 28°	13°

CONFÉRENCE DES ONG AFRICAINES DE L'ECOSOC :

Soutien du Parlement africain de la société civile aux efforts de l'Algérie face aux défis du continent

P.p 6-7

ALGÉRIE-OTAN

Le 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN accoste au port d'Alger

P. 24

ALGÉRIE-UE

L'Algérie et l'UE réitèrent leur détermination à développer leur partenariat énergétique

P. 5

Mawlid Ennabaoui célébré dans une ambiance empreinte de spiritualité

Une ambiance empreinte de foi et de spiritualité a marqué, lundi, la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, la naissance du prophète de l'Islam, Mohamed (QSSSL) à la zaouïa Belkaidia Hebria d'Alger.

P. 3



La cérémonie a été rehaussée par la présence de plusieurs ministres, personnalités et membres du corps diplomatique du monde arabo-musulman accrédités en Algérie.

CONSEIL DE LA NATION :

La Commission des affaires économiques et financières tient une réunion consacrée à l'examen du PLF 2019

P. 4

DESSERTE FERROVIAIRE DE L'AÉROPORT D'ALGER:

M.Zaalane :

«Le taux d'avancement des travaux atteint les 98%»

P. 4

M.GUITOUNI :

«Un plan d'investissements énergétiques de 75 milliards de dollars en 2018-2022»

P. 5

SANTÉ

Le sel est réellement dangereux au-delà de 7 g par jour

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (15^e JOURNÉE) :

La JSK en appel à Bordj, duel à «six points» à Sidi Bel-Abbès

La 15^e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui, demain et vendredi, sera marquée par le déplacement du dauphin la JS Kabylie à Bordj Bou-Arreridj pour défier le CABBA dans un duel des extrêmes, alors que le match entre relégables USM Bel-Abbès - CR Belouizdad sera crucial.

P. 21

FÊTE DU MAWLID ENNABAOUÏ : 13 incendies enregistrés dont 9 à Alger

P. 8

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le terroriste abattu à Mila identifié

► Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret, Chlef et Boumerdès

P. 3

CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX

Signature d'un accord de partenariat entre le ministère du Commerce et le ministère des Travaux publics et des Transports

En marge du Salon international des Travaux Publics, le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, et le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane,

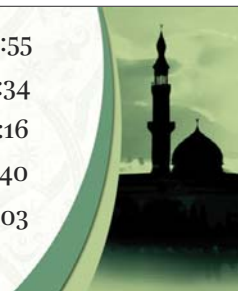
présideront cet après-midi à partir de 14h, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre les deux secteurs.



Horaire des prières

Mercredi 13 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:55
Dohr	12:34
Asr	15:16
Maghreb	17:40
Isha	19:03



CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence à l'occasion des Journées internationales des droits de l'enfant et de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Enfant et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 8h30, une conférence animée par le Pr Mustapha Khiaïti, président de la fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), en compagnie d'un cadre de la Direction de la police judiciaire.



PALAIS DES EXPOSITIONS

Ouverture du 5^e Salon international de la sous-traitance



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, présidera ce matin, au Palais des Expositions (Safex), la cérémonie inaugurale de la 5^{ème} édition du Salon international de sous-traitance (ALGEST 2018) organisé par World Trade center Algiers, la bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP).

MERCREDI À BOUMERDÈS

Conférence-historique sur la guerre de Libération nationale

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au Centre de formation professionnel et d'apprentissage Chahid Djebar Lounes de Khemis El Khechna (Boumerdès), une conférence-historique sur «La planification et les préparatifs pour la guerre de libération du 1^{er} novembre 1954».

DEMAIN AU CRASC D'ORAN

Journée d'étude sur l'organisation spéciale OS

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain jeudi 22 novembre à partir de 9h, une journée d'étude sur «L'organisation spéciale OS : Constitution, évolution et statut dans l'histoire algérienne contemporaine».

DU 22 AU 26 NOVEMBRE À TO

9^e Salon Djurdjura des arts plastiques

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, du 22 au 26 novembre à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, la 9^{ème} édition du Salon Djurdjura des Arts Plastiques, placée sous le thème : «Sur le chemin de tajmaât», en hommage à l'artiste peintre Denis Martinez.



Météo



	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	22°	12°
Annaba	21°	11°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	28°	13°

MÉDÉA

Journée de sensibilisation sur les dangers du CO

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 9h, à l'université Yahia Fares de Aïn Dheb (Médéa), une journée de sensibilisation sur «Les dangers du monoxyde de carbone».



AUJOURD'HUI DE 8H À 15H

Suspension de l'AEP dans 3 communes de l'Ouest d'Alger



La DRE/SEAAL, procéderont, aujourd'hui, de 08h à 15h, à des travaux de déviation d'une conduite principale de distribution. Ces travaux, localisés au niveau de Route de la décharge dans la commune d'Ouled Fayet engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les quartiers des communes de Ouled Fayet (cité 400 logts, cité 240 logts, cité verte, route de la décharge, cité 940 logts AADL, cité 536 logts social et Cité 320 logts LPP), la commune de Souidania (en Partie), la commune de Rahmania. SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

EN LUI PERMETTANT DE PRENDRE PART AUX ACTIVITÉS DE LA POLICE

La Sûreté nationale réalise le rêve de «Nada»



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) vient de réaliser le rêve de la jeune «Nada», en l'habillant de l'uniforme de la police et l'associant aux activités quotidiennes de ses effectifs. Agée de 12 ans, Nada, atteinte d'une maladie débilitante, a été reçue par des officiers et des agents de la Sûreté de wilaya de Sétif. Elle a eu des explications sur les missions et les activités des services de police qui veillent sur la sécurité des personnes et des biens.

UNIVERSITÉ DE TIARET

Colloque international sur le développement durable et l'environnement

Un colloque international sur «le développement durable et l'environnement» sera organisé aujourd'hui et demain à l'université de Tiaret. Organisée par la faculté des sciences de la nature et vie de l'université de Tiaret, cette rencontre verra la participation de chercheurs des universités du pays, de France et d'Ukraine pour débattre de la problématique du développement durable, de l'environnement et la production agricole en zones semi arides et de modèles dans les wilayas de Tiaret, Laghouat, Saida et Mostaganem. Ce colloque s'articule autour de quatre thématiques abordant «le développement durable en Algérie et perspectives futures», «le développement durable face aux changements climatiques», «la gestion durable de biodiversité», «la création de banques génétiques en Algérie». Cette rencontre constitue un espace de débat et d'échange entre chercheurs de différentes spécialités et acteurs du secteur agricole. Placé sous le patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, elle prévoit une exposition sur les activités et missions des instituts et instances agricoles.



Mawlid Ennabaoui célébré à la Zaouïa Belkaidia dans une ambiance empreinte de spiritualité

Une ambiance empreinte de foi et de spiritualité a marqué, lundi, la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, la naissance du prophète de l'Islam, Mohamed (QSSSL) à la zaouïa Belkaidia Hebria d'Alger.

Organisée par la direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, la cérémonie a vu également la distinction des lauréats au concours de récitation et de psalmodie du saint Coran, l'interprétation de chants religieux (madih) et la lecture du poème «El burda», un long poème d'Al Boussairi louant le prophète (QSSSL).

Outre la lecture de versets coraniques, la fête du Mawlid Ennabaoui a été ponctuée par la présentation de certains aspects de la Sunna (Tradition du prophète Mohamed QSSSL), afin d'inciter les jeunes générations à s'en inspirer, notamment en terme de modération religieuse. Des cadeaux symboliques ont été distribués aux lauréats du concours de récitation et de psalmodie du Coran pour les élèves de moins de 15 ans des différentes circonscriptions de la wilaya d'Alger.

A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a rappelé les recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika depuis 2005 pour consacrer le mois de Rabie El Awal de l'hégire à la vie et à l'œuvre du Messager d'Allah (QSSSL), ajoutant que l'Etat encourageait tous les efforts et institutions religieuses à s'acquitter de ce rôle. «Profondément Attaché à l'Islam, le peuple algérien



accorde un intérêt particulier au mois de Rabie El Awal (mois de naissance du prophète) notamment à travers la perpétuation des rites religieux et des traditions culinaires», a soutenue M. Aïssa.

Il a également rappelé la Sira Ennabawiya (vie du Prophète Mohamed QSSSL) qui sera célébrée, tout au long du mois de Rabie El Awal, notamment par la présentation de communications religieuses par des Imams et des chouyoukh pour inculquer aux jeunes l'amour du prophète QSSSL.

Le ministre a fait savoir que la célébration de cette fête coïncidait avec les festivités célébrant le déclenchement de

la révolution nationale (01 novembre), ajoutant qu'il s'agit de deux grands événements phares symbolisant la cohésion et le solide lien entre les Algériens, d'autant que la Sira Ennabawiya a beaucoup inspiré la révolution nationale.

Pour M. Aïssa, la célébration du mawlid constitue également l'occasion de mettre en avant le message véhiculé par l'Islam notamment au niveau des Zaouïas.

La cérémonie a été rehaussée par la présence de plusieurs ministres, personnalités et membres du corps diplomatique du monde arabo-musulman accrédités en Algérie.

CONSEIL DE LA NATION:

La Commission des affaires économiques et financières tient une réunion consacrée à l'examen du PLF 2019

La Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation a tenu, lundi, dans le cadre de son examen du projet de loi de finances 2019 (PLF 2019), une réunion au siège du Conseil, présidée par, Ahmed Ouraghi, au cours de laquelle, elle a entendu un exposé sur le texte de loi, présenté par le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub

Bedda, a indiqué un communiqué de la chambre haute du parlement. M. Raouya a exposé les données financières et économiques du pays devant la poursuite des fluctuations des cours des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

Le ministre a également abordé les mesures initiées par le gouvernement pour dépasser cette situation et poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement décidés par le prési-

dent de la République, affirmant que le texte de loi ne contenait pas d'impôts ou taxes qui impacteraient le pouvoir d'achat du citoyen.

Il a rappelé que le PLF 2019 est à même de préserver le caractère social de l'Etat, assurant que le volume des transferts sociaux prévu par ce texte de loi sont importants et servent les intérêts du citoyen, ajoute-t-on de même source. De leur côté, les membres de la Commission ont soulevé les

questions et préoccupations autour du PLF 2019, suivies d'un long débat au cours duquel le ministre des Finances a répondu à ces interrogations. Il convient de rappeler que la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation, s'emploie actuellement à l'élaboration d'un rapport préliminaire sur le PLF 2019 qui sera présenté prochainement en plénière consacrée à l'examen et au débat autour du texte.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret, Chlef et Boumerdès

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations menées à Tiaret, Chlef et Boumerdes, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 18 novembre 2018, quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret (2ème Région militaire), Chlef et Boumerdes (1ère Région militaire)», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), un véhicule et un camion chargés de 4 tonnes de ciment, 1,25 quintal de denrées alimentaires et 3,760 litres de carburant, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi deux (2) kilogrammes de kif traité à Guelma (5ème Région militaire) et 23,750 unités d'articles pyrotechniques à Biskra (4ème Région militaire) et Sétif (5ème Région militaire)», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 15 immigrants clandestins de différentes nationalités, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Ain Témouchent et Ghardaïa», ajoute le communiqué.

Le terroriste abattu à Mila identifié

Le terroriste abattu lors d'une opération menée lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone d'Ouled-Mohamed (Mila), a été identifié comme étant «Cherouana Abdelhamid» dit «Youcef», qui avait rallié les groupes terroristes en 1996, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée, hier 19 novembre 2018, par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone d'Ouled-Mohamed, wilaya de Mila (5e Région militaire), qui s'est soldée par un (1) terroriste abattu, un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions récupérés, il a été procédé à l'identification du criminel. Il s'agit du dangereux terroriste «Cherouana Abdelhamid» dit «Youcef», qui avait rallié les groupes terroristes en 1996», note la même source, ajoutant que l'opération a permis «la destruction d'une casemate et d'une quantité de denrées alimentaires et objets divers».

Dans le même contexte, et lors d'opérations distinctes menées par des éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale, «un (1) trafiquant d'armes a été arrêté et deux (2) pistolets automatiques ont été saisis à Tizi-Ouzou (1ère Région militaire) et In-Guezzam (6ème Région militaire)». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset (6ème Région militaire), onze (11) orpailleurs et saisi un (1) véhicule tout-terrain, six (6) motocyclettes, cinq (5) détecteurs de métaux, quinze (15) marteaux piqueurs et dix-huit (18) groupes électrogènes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Sétif et Guelma (5ème Région militaire), 29,565 unités d'articles pyrotechniques et 2,292 unités de différentes boissons». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à In-Guezzam (6ème Région militaire), dix-sept (17) immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute le communiqué.

APS

ALGÉRIE-ONU

Mustapha Cherif met en exergue à New York « l'importance majeure » qu'accorde l'Algérie à la culture de la paix

L'islamologue et ancien ministre de l'enseignement supérieur, Mustapha Cherif, a souligné lundi à New York que l'Algérie, «avant-gardiste en matière de paix et de dialogue de civilisations», attachait une grande importance à la culture de la paix pour la prévention et le règlement des conflits.

Dans son intervention remarquée au forum mondial de l'alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC) qui se tient à New York, le penseur algérien a relevé que «l'Algérie de par sa position géostratégique centrale, carrefour des civilisations, et son histoire, de l'épopée de l'émir Abdelkader au message de novembre et à la politique de la réconciliation nationale, est à l'avant-garde de la paix et de l'alliance des civilisations, pour le bien commun universel». Le professeur Mustapha Cherif, qui est intervenu à la huitième édition de ce forum en tant qu'expert, a mis en avant «l'importance majeure qu'accorde l'Algérie à la culture de la paix, au dialogue des civilisations et

au vivre ensemble, pour la prévention et le règlement des conflits, la construction de sociétés inclusives et la recherche d'un ordre mondial juste et solidaire». «La récente initiative algérienne sous l'égide des Nations Unies qui a permis l'instauration d'une journée mondiale du vivre ensemble en paix en est une illustration concrète», a rappelé ce propos Mustapha Cherif.

Créée en 2005 à l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, l'UNAOC œuvre en faveur d'un monde plus pacifique et socialement plus inclusif, en instaurant un respect mutuel entre les peuples de différentes identités culturelles et religieuses et en soulignant la volonté de la majorité du monde de rejeter l'extrémisme et d'accepter la diversité.

Cette année, les responsables onusiens ont «loué» le rôle central de la jeunesse dans la lutte contre l'extrémisme. «Avec la montée de la désinformation, des dangereuses fausses alertes et des

discours de haine sur les médias sociaux, les jeunes doivent être éduqués et autonomisés pour identifier et répudier ces tendances destructrices», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres à l'ouverture de ce forum, dont les travaux se poursuivent à New York.

Le chef de l'ONU a indiqué que l'édition de cette année se tenait «dans un contexte d'intolérance d'ordre religieuse, culturelle et ethnique», citant en cela le massacre des Rohingyas confrontés au nettoyage ethnique, l'asservissement des Yézidis en Iraq, et la rhétorique haineuse à l'encontre des réfugiés et des migrants.

«Les jeunes ont le pouvoir de transformer des régions entières, de les rendre plus sûres, pacifiques et socialement inclusives», a déclaré de son côté le Haut représentant de l'alliance des civilisations des Nations Unies, Nassir Abdulaziz Al-Nasser, appelant à capitaliser sur la jeunesse pour renforcer le dialogue des civilisations.

ENFANCE

Distinction du lauréat de la 1^{ère} édition du Prix national de la meilleure création numérique dédiée aux enfants

Le lauréat de la 1^{ère} édition du Prix national de la meilleure création numérique dédiée aux enfants, Toufik Djerroud a été distingué lundi à Alger lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs membres du gouvernement. Présidant cette cérémonie, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a indiqué que ce prix se veut un encouragement pour inciter les compétences nationales à davantage de créations numériques en matière de jeux éducatifs destinés aux enfants, soulignant l'importance de l'innovation et du respect de l'âge de l'enfant et du legs civilisationnel.

Le jury de cette édition composé de représentants des départements ministériels concernés a reçu les travaux de 17 participants, a fait savoir la ministre, précisant que le 1^{er} prix consiste en une somme de 500.000 DA et en un trophée marquant l'événement. La participation à cette 1^{ère} édition était «modeste», selon la ministre qui a fait savoir que la prochaine édition concernera divers domaines de la vie quotidienne de l'enfant. Mme Eddalia a insisté sur l'impératif d'offrir une vie sécurisée aux enfants et d'assurer les conditions et moyens à même d'améliorer la prise en charge sanitaire, la protection sociale, l'enseignement de qualité et leur droit à une distraction sécurisée. Cette activité coïncide avec la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant célébrée le 20 novembre de chaque année, a indiqué la ministre, rappelant les réalisations et acquis de l'Algérie en matière de consécration de ces droits et l'amélioration de la situation des enfants dans le pays. Pour sa part, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi a mis l'accent, dans une déclaration à la presse, sur l'importance de «valoriser» l'initiative du Prix de la meilleure création numérique et de la soutenir car il s'agit de la protection des enfants de l'incidence des applications numériques. M. Mihoubi a appelé à encourager les compétences algériennes en nouvelles technologies à assurer ce genre d'applications éducatives destinées à l'enfant.

DESSERTE FERROVIAIRE DE L'AÉROPORT D'ALGER: Zaalane : «Le taux d'avancement des travaux atteint les 98%»

Le taux d'avancement des travaux de la desserte ferroviaire reliant l'aéroport international Houari Boumediene au réseau ferré national est de 98%, a indiqué lundi le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Débuté il y a près de 14 mois, ce projet qui dotera bientôt l'aéroport d'Alger d'une nouvelle offre de transport alliant confort et sécurité, comprend une ligne ferroviaire à partir de la gare de Bab Ezzouar jusqu'au complexe de l'Aéroport sur un linéaire de 2,8 km dont 1,6 km de tunnel réalisé sous la Rcade autoroutière sud reliant Dar el Beïda à Ben Aknoun.

Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection du projet, le ministre a indiqué que cette ligne sera mise en service au même temps que le nouvel aéroport d'Alger. «Malgré un tissu urbain complexe et des réseaux souterrains denses d'électricité, de gaz et d'eau, nous avons pu dépasser toutes les entraves grâce à une coordination efficace entre les différents secteurs concernés. Aujourd'hui, la liaison par tunnel est totalement réalisée», a-t-il fait savoir. Concernant la capacité de transport de cette liaison, l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a prévu un départ de train toutes les demi-heures, soit 18.000 à 20.000 passagers/jour. S'agissant de la gare, elle s'étend sur trois niveaux. Le premier, sous-terrain, comprend les quais, un deuxième en surface comprend les bureaux administratifs, les guichets de billetterie et d'information. Quant au troisième niveau, il est doté de locaux commerciaux et de restauration, selon les explications des responsables du projet. La gare est équipée d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite, des escaliers mécaniques, des espaces verts. Un centre de sûreté y est également prévu, analogue à ce qui existe au niveau du Métro d'Alger. A noter que les entreprises qui activent pour la réalisation de ce projet sont toutes des entreprises publiques nationales. Il s'agit de l'ENGOA, spécialisée dans les ouvrages d'art, Infra rail pour la pose des rails, l'EVSM pour le surfacage et aplanissement de linéaire, Rail Elect pour l'électrification de la ligne ferroviaire, Estel pour signalisation et télécommunication et le bureau d'étude City Rail. Pour rappel, une desserte de l'aéroport par métro est également prévue. Confiée à l'entreprise des grands ouvres d'art Cosider, sa livraison est prévue pour 2022.

APS

Guitouni: Un plan d'investissements énergétiques de 75 milliards de dollars en 2018-2022

Un plan d'investissement dans le secteur énergétique d'un montant de 75 milliards de dollars sur la période 2018-2022 a été mis en place pour développer ce secteur et augmenter les recettes en devises du pays, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

Lors de la conférence de presse qu'il a co-animée avec le Commissaire européen en charge de l'action pour le climat et l'énergie, Miguel Arias Canete, à l'issue de la 3^{ème} réunion annuelle du Dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE, le ministre a précisé que sur ces 75 milliards de dollars, un montant de 56 milliards de dollars est prévu spécifiquement pour les hydrocarbures.

Citant les atouts du pays, M. Guitouni a appelé les opérateurs européens du secteur énergétique à investir davantage en Algérie dans la prospection et la production pétrolière et gazière.

«Le but de la coopération (avec l'UE) est d'encourager les investissements européens dans les secteurs du gaz naturel, des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique», a-t-il affirmé.

Dans ce sillage, il a avancé que l'Algérie, en sa qualité de 3^{ème} fournisseur de l'UE après la Russie et la Norvège, cherchera à rester parmi les principaux partenaires de l'UE. Il a également rappelé que l'Algérie bénéficie d'avantages importants lui permettant de renforcer sa coopération avec l'UE.

Parmi ces avantages



figurent des réserves de 6 milliards de barils de pétrole et des réserves d'énergies non conventionnelles estimées à 22.000 milliards m3 de gaz.

Concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le programme consacré par le gouvernement suscite l'intérêt de la partie européenne, selon le ministre.

Dans ce sens, il a indiqué que le gouvernement travaille à mettre en place les moyens d'associer les partenaires européens dans l'exécution de ce programme, notamment pour la fabrication des équipements et l'échange d'expériences.

«La stabilité de notre pays et les conditions spécifiques que nous ac-

cordons ainsi que la crédibilité de l'Algérie vont attirer, à coup sûr, davantage d'investissements directs étrangers, notamment dans la prospection de pétrole et de gaz ainsi que dans la pétrochimie, l'électricité et les énergies renouvelables», selon M. Guitouni.

A propos de la révision de la loi sur les hydrocarbures, il a assuré que cette opération vise à rendre l'investissement attractif pour les partenaires étrangers, à améliorer le climat des affaires et à préserver les recettes en devises du pays.

«Le but étant d'atteindre la sécurité énergétique du pays sur le long terme à travers un partenariat équilibré gagnant-gagnant avec les

grandes compagnies pétrolières et gazières», a-t-il fait valoir. Pour rappel, la réunion annuelle de haut niveau entre l'Algérie et l'UE dans le secteur de l'énergie a été coprésidée mardi à Alger par M. Guitouni et M. Arias Canete dans le cadre du Partenariat stratégique entre l'UE et l'Algérie dans le domaine de l'énergie. Ce partenariat couvre l'ensemble des sujets d'intérêt commun, à savoir les hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la réforme du cadre législatif et réglementaire, l'intégration progressive des marchés de l'énergie, le développement des infrastructures d'intérêt commun, le transfert de technologie et le développement local.

HABITAT

Un programme complémentaire de 3 579 logements accordé à la wilaya d'El Tarf

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelawahid Temmar, a annoncé lundi l'octroi à la wilaya d'El Tarf, où il est en visite de travail, d'un programme complémentaire comportant 3.579 logements, tous segments confondus.

Au cours d'une cérémonie de remise de 650 pré-affectations de logements de différentes formules et d'aides financières à l'habitat rural, organisée à la maison des jeunes Ahmed Betchine, le ministre a précisé que ce programme complémentaire, affecté à El Tarf, porte sur un total de 2.000 aides financières à l'habitat rural, 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.079 logements de la formule location-vente (AADL).

Une autorisation de programme (AP) de l'ordre de 500 millions de DA destinée à la viabilisation, primaires et secondaires, de divers sites de logements sociaux est également allouée aux chantiers d'habitat dans

cette wilaya, a-t-il précisé.

Ce programme vient s'ajouter au parc immobilier de la wilaya qui englobe 26.000 LPL, 2.300 logements AADL et 28.050 habitats ruraux, ont rappelé les services de la Direction locale du logement.

Accompagné du chef de l'exécutif, le ministre s'est auparavant rendu au groupement d'habitations rurales de Smati, distant de deux (2) kilomètres du chef lieu de wilaya, où il s'est enquis du chantier des travaux d'amélioration urbaine ciblant 30 logements ruraux, pour un montant de plus de 27 millions de dinars.

In situ, Abdelawahid Temmar a mis en avant les efforts déployés par l'Etat dans la concrétisation des différents programmes de logement, ceux de l'habitat rural notamment, exprimant sa satisfaction quant à la cadence de la marche des chantiers d'aménagement.

Il a, dans ce contexte, insisté sur l'importance de veiller à res-

pecter «l'esthétique architecturale et les normes urbanistiques» des habitations rurales.

Dans le même site, le ministre a eu à suivre un exposé sur les travaux d'aménagement engagés par les services de l'urbanisme, l'architecture et la construction (DUAC) à travers 118 sites urbains et 92 autres ruraux.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a également inspecté le chantier de réalisation des logements publics locatifs (LPL) de la cité «des vignes», au chef lieu de wilaya dont les travaux affichent un taux d'avancement de 70 %, avant de se rendre au chantier de réalisation de 1000 logements AADL.

Dans les communes de Besbes et Dréan, Abdelawahid Temmar a procédé à la pose des premières pierres pour la réalisation de 400 et 600 logements qui seront réalisés par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement.

ALGÉRIE-UE

L'Algérie et l'UE réitèrent leur détermination à développer leur partenariat énergétique

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont réitéré hier à Alger leur détermination à développer leur partenariat dans le domaine énergétique englobant à la fois les énergies fossiles et renouvelables.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la 3ème réunion annuelle du Dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et le Commissaire européen en charge de l'action pour le climat et l'énergie, Miguel Arias Canete, ont exprimé la volonté des deux parties de renforcer davantage leur partenariat et coopération dans le domaine gazier, y compris le gaz naturel liquéfié (GNL), et l'industrie photovoltaïque.

Interrogé sur les contrats d'approvisionnement en gaz entre l'Algérie et l'UE qui arrivent à terme, M. Guitouni a indiqué que "les négociations sont en cours", précisant que les contrats gaziers avec l'Espagne ont été signés. "Les représentants de Sonatrach se trouvent ce mardi à Madrid pour discuter des contrats restants", a-t-il fait savoir. Dans ce sens, le ministre a rappelé la "traditionnelle fiabilité" de l'Algérie en matière de livraison des hydrocarbures à ses clients.

Concernant les interconnexions électriques entre l'Algérie et la rive nord de la Méditerranée, M. Guitouni a expliqué que cela dépendait de la mise en place d'une interconnexion entre les pays européens eux-mêmes, notamment entre l'Espagne et la France, avant de penser à la faire entre l'Algérie et ces pays.

Il a également relevé la nécessité d'établir l'interconnexion entre l'Algérie et le Maroc et entre l'Algérie et la Tunisie. A ce propos, il a relevé que l'Algérie avait d'ores et déjà introduit une demande officielle auprès du représentant européen pour intégrer le marché européen des interconnexions, permettant ainsi une exportation du surplus d'électricité produite à partir de l'énergie solaire vers l'Europe.

Pour sa part, le Com-



missaire européen à l'Energie a indiqué, dans sa réponse à une question d'un journaliste sur une éventuelle remise en cause des contrats à long terme de gaz conclus entre l'Algérie et l'UE à l'avenir, que les volumes de gaz des nouveaux contrats d'approvisionnement entre l'Algérie et l'UE "resteront stables".

Il a, dans ce sens, expliqué que le premier souci de l'UE est l'approvisionnement en gaz naturel, sachant que l'Algérie est "l'un des principaux fournisseurs de l'UE en lui exportant 13% de ses besoins".

Selon lui, l'Algérie est "un partenariat fiable avec qui nous n'avons jamais eu de problème".

Concernant la future loi sur les hydrocarbures en cours d'élaboration par le gouvernement algérien, il a avancé qu'elle va "encore renforcer le climat des affaires en Algérie", précisant que "le dialogue entre l'Algérie et l'UE est très positif".

S'agissant du GNL, M. Arias Canete a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une substitution mais d'une possibilité supplémentaire au gaz naturel, affirmant que l'UE respecte tous ses contrats en matière de gaz

naturel: "L'Algérie possède un potentiel énorme en matière de production de gaz naturel et aussi en gaz de schiste. Nous pensons que le GNL va devenir important. C'est pour cela que l'UE a développé une stratégie qui s'ajoute à ses accords".

Photovoltaïque: pour un rapprochement des industriels des deux pays

Par ailleurs, il a annoncé qu'une Feuille de route avait été établie par l'Algérie et l'UE lors de cette réunion d'Alger pour renforcer leur partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie au cours des années à venir.

Ce plan de travail comprend notamment l'organisation d'un atelier de mise en relation entre des industriels algériens et européens dans le but de développer une industrie photovoltaïque en Algérie.

S'agissant du partenariat algéro-européen dans le domaine gazier, M. Arias Canete a affirmé que l'Algérie est "l'un des fournisseurs principaux" de gaz naturel de l'UE laquelle "compte rester son principal client" dans ce domaine.

Dans le contexte actuel du marché mondial de gaz

naturel liquéfié, qui devient de plus en plus compétitif, je suis certain que l'UE peut compter sur l'Algérie en tant que fournisseur de ce produit, tout en poursuivant les importations par l'UE à travers les gazoducs existants", a-t-il avancé.

De surcroît, il a relevé que cette réunion a aussi permis aux deux parties de "faire le point sur l'immense potentiel de l'Algérie en matière d'énergies renouvelables", tout en affirmant que "l'UE soutient le développement d'une industrie photovoltaïque algérienne".

Il a rappelé, dans ce contexte, la signature en mars 2017 d'une convention de financement de programme de coopération et d'appui aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, doté de 10 millions d'euros.

Pour M. Arias Canete, cette 3ème réunion annuelle du Dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE a permis de "renforcer la relation entre les deux parties", ajoutant que le partenariat stratégique, conclu entre les deux parties, dans le domaine de l'énergie, "est un des piliers de leurs relations".

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le sixième forum ministériel du gaz se tiendra le 22 novembre à Barcelone

Le sixième forum ministériel du gaz se tiendra le 22 novembre prochain à Barcelone (Espagne), en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a annoncé lundi le ministère dans un communiqué.

Lors de cet événement organisé conjointement par le Forum International de l'Energie (International Energy Forum IEF) et l'Union Internationale du Gaz (International Gas Union IGU), les ministres discuteront des politiques énergétiques, des tendances du marché et des options technologiques permettant au secteur gazier de générer une croissance inclusive, a précisé la même source.

Les participants discuteront également des transformations réussies pour un avenir énergétique sûr, inclusif et durable. Ils aborderont par ailleurs la co-dépendance des politiques énergétiques et climatiques, les technologies et innovations gazières ainsi que les fondamentaux du marché.

Ils évoqueront en outre les perspectives liées aux voies fiables pour le commerce et les flux d'investissements futurs dans le secteur du gaz en rapport avec des marchés de plus en plus approvisionnés et de plus en plus concurrentiels.

Les discussions seront également axées sur le rôle du gaz dans le développement résilient au changement climatique. Ce 6ème Forum ministériel sur le gaz IEF-UGI se déroulera à la veille de la 24ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) prévue début décembre 2018 à Katowice en Pologne, précise le communiqué.

Au programme de cette rencontre, trois sessions plénières sont consacrées au rôle de la technologie et de l'innovation dans les systèmes énergétiques résilients à faible émission de carbone, à la croissance de la demande de gaz et à l'amélioration de la sécurité et de la diversification de l'approvisionnement en gaz.

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, interviendra dans la session consacrée à la croissance de la demande de gaz et aux voies et moyens d'encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures et les flux commerciaux, note le communiqué.

ALGÉRIE-ASIE

M. Necib évoque la coopération avec le président de la Banque asiatique d'investissement

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a reçu à Alger le président de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), M. Jin Liqun, avec lequel il a discuté de la coopération bilatérale dans le secteur des ressources en eau, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette rencontre a ainsi été l'occasion pour les deux parties d'aborder l'important programme d'infrastructures réalisé par l'Algérie dans le secteur de l'eau au cours de ces deux dernières décennies.

A ce propos, le président de la BAII a exprimé la disposition de son institution financière à accompagner le développement du secteur des ressources en eau en Algérie. Dans ce sens, il a proposé de mettre à la disposition du secteur de l'eau du pays «l'expertise nécessaire et le financement éventuel de nouvelles infrastructures, et ce, une fois la procédure d'adhésion de l'Algérie à cette institution finalisée», ajoute le communiqué. Pour rappel, la BAII, dont le siège est basé à Pékin (Chine), est une banque multilatérale de développement lancée en 2016. Elle détient un capital social de 100 milliards de dollars et compte 87 Etats membres (Asie, Europe, Afrique...). Cette banque a pour mission d'intervenir dans ses pays membres en investissant principalement dans les infrastructures durables ainsi que dans les secteurs de production.

APS

ALGÉRIE-UE:

Une Feuille de route pour le renforcement du partenariat énergétique

Une Feuille de route a été établie par l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour renforcer leur partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie au cours des années à venir, a annoncé, hier à Alger, le Commissaire européen en charge de l'action

pour le climat et l'énergie, Miguel Arias Canete.

Lors de la conférence de presse qu'il a co-animée avec le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, à l'issue de la 3ème réunion annuelle du Dialogue politique de haut niveau

sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE, M. Arias Canete a déclaré que les deux parties «ont établi une Feuille de route qui guidera les activités de partenariat au cours des années à venir et permettra de les développer de manière significative».

AFRIQUE / CRISE MIGRATOIRE :

Bentounès : «L'Afrique doit trouver ses propres solutions à ses problèmes»

Les Africains doivent trouver leurs propres solutions à leurs problèmes, dont celui de l'immigration, en investissant notamment dans l'humain et en privilégiant le partenariat entre les gouvernements et les sociétés civiles, a plaidé, lundi à Alger, le président d'honneur de l'Association internationale Soufi-Alaouia, Khaled Bentounès.

«Les Africains doivent trouver leurs propres solutions à leurs problèmes, en ayant confiance en eux-mêmes, dans le respect des uns et des autres et en cessant de tendre la main aux autres», a préconisé M.

Bentounès, à l'ouverture des travaux de la 2ème Conférence internationale des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc).

Tout en relevant que les solutions du continent peuvent être trouvées «avec l'aide des autres», l'intervenant a recommandé aux Africains d'investir dans l'humain, à travers l'éducation en premier lieu, et dans le développement socio-économique, considérant que seule la dimension humaine est en mesure de leur donner «la dignité».

M. Bentounès, par ailleurs, Guide de la Tariqa Allaouia, a insisté sur les potentialités humaines et autres ressources matérielles dont regorge l'Afrique, la qualifiant de «réservoir en main d'œuvre».

Un continent, a-t-il déploré, néanmoins «si riche et si pauvre», car de tout temps «exploité» et pour n'avoir pas «su trouver en lui» les solutions à ses problèmes.

Qualifiant de «saignée» l'exode des compétences africaines vers les pays développés, où ils exercent en tant que cadres de haut niveau, il a regretté que l'Afrique n'ait pas su «garder ses enfants», et plaidé, à ce propos, pour des «solutions internes» afin d'empêcher d'autres fuites de cerveaux à partir de ce continent.

Appelant à une «autre vision de développement» pour l'Afrique, l'orateur a proposé, en outre, un développement du continent par «un retour aux valeurs de médiation, d'entraide, de solidarité et de complémentarité», soit, a-t-il explicité, un développement «en horizontal».

«Le moment est venu pour travailler en partenariat entre les gouvernements et les sociétés civiles, car tant que les Africains pensent que les décisions ne viennent que du sommet, ils demeurent bloqués», a-t-il détaillé, avant de rappeler que c'est sous l'impulsion de l'ONG qu'il préside, et avec le soutien de l'Algérie, que l'Organisation des Nations unies (ONU) a institué, le 16 mai de chaque année, Journée internationale du «Vivre-ensemble en paix».

De son côté, le président du Comité d'organisation de cette rencontre, Sahel Ali, a qualifié celle-ci de «tribune pour la définition d'une stratégie commune, des rôles et des responsabilités communes» pour les ONG africaines face à la crise migratoire, symbolisant «le drame de la jeunesse africaine».

La lutte contre l'immigration ne se fera, a-t-il poursuivi, que dans le cadre d'une «approche intégrée» pour un développement socio-économique et une lutte contre la pauvreté ainsi que dans le cadre d'un «partenariat public-privé».

L'objectif étant, d'atteindre les Objectifs du Développement durable (ODD) de l'agenda 2030 de l'Union africaine (UA), a-t-il noté. Qualifiant l'Algérie de «terre d'accueil africaine», l'intervenant a tenu à saluer la «constance» des positions de cette dernière pour une «Afrique meilleure», faisant savoir que les recommandations devant découler de cette rencontre seront versées au prochain Sommet international sur l'immigration, à l'initiative de l'ONU et prévu en décembre prochain au Maroc. La 2ème Conférence internationale des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc) a débuté ce lundi, avec la participation d'environ 300 représentants venus de 30 pays africains, qui se pencheront notamment sur la question de la crise migratoire en Afrique.

Co-organisée par le Parlement africain, la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ), en collaboration avec le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063», cette manifestation est placée sous le thème: «Partenariat société civile public-privé pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable».

APS

Ouverture à Alger des travaux de la 2^e conférence internationale des ONG africaines membres de l'Ecosoc

Les travaux de la 2ème édition de la conférence internationale des Organisations africaines membres du Conseil économique et social «Ecosoc» des Nations unies, consacrée à la question migratoire en Afrique, se poursuivent mardi à Alger avec la participation de près de 300 participants venus d'une trentaine de pays africains.

Ouverte lundi au centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, la 2ème journée de la conférence internationale des ONG africaines abordera dans le cadre des travaux de la deuxième séance plénière le thème de «l'industrialisation inclusive et transformation structurelle de l'économie africaine».

Cette session qui sera présidée par Aïdara Mohamed Mahmoud, membre du parlement africain de la société civile au Sénégal, verra l'intervention de l'économiste Mustapha Mekideche, également président du club d'affaires Algérie-Japon, sur la question de la transformation économique et de l'industrialisation en Afrique.

Le professeur en économie, Chikh Daoui, évoquera, quant à lui, l'entreprise économique en Afrique. Le président du collectif des étudiants étrangers africains en Algérie, Aristide Igranza, abordera, pour sa part la question «science, technologie, entrepreneuriat innovant, financement et accompagnement des start up en vue d'une industrialisation inclusive et durable en Afrique».

La deuxième séance plénière de la conférence des ONG africaine sera clôturée par la communication du PDG de Algerian for Events an Export, Mohamed Toufik Khiati, qui reviendra sur la coopération industrielle et échanges commerciaux intra-africain dans le cadre de l'Accord de la zone de libre échange africaine.

Les travaux de la rencontre des ONG africaines se poursuivront, dans l'après-midi, dans le cadre de trois ateliers dédiés à la problématique du rôle de la société civile dans l'industrialisation de l'Afrique et les enjeux du partenariat entre les secteurs publics et privés pour le développement économique du continent africain.

Les participants aux travaux de la 2ème Conférence internationale des Organisations africaines, co-organisée par le Parlement africain de la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ) placée sous le thème, «Impliquer l'Afrique pour affronter la



crise migratoire», ont relevé, durant la première journée des travaux, la nécessité de garantir la sécurité, la stabilité et la paix en Afrique pour faire face à la crise migratoire, soulignant que l'Afrique doit relever le défi pour changer la situation à travers l'instauration du développement et la consécration de la coopération sud-sud.

Les intervenants ont salué, à cette occasion, le rôle joué par l'Algérie en Afrique, sa participation dans la prise des décisions relatives à la migration au sein des Nations unies et ses efforts pour le respect des droits de l'Homme.

Ils ont mis en exergue, à cet égard, la culture de la paix et de la réconciliation adoptée par l'Algérie dans le traitement des crises et conflits.

L'importance de la sécurité et de la stabilité en Afrique mise en avant

Les participants à la 2e conférence internationale sur les organisations africaines, membre Conseil économique et Social de l'ONU (ECOSOC) ont mis en avant l'importance de la concrétisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique dans le continent africain afin de renforcer le rôle de l'Etat, mettre un terme aux crises, réduire l'immigration et lutter contre le terrorisme, les prises d'otages et le trafic des humains.

Les intervenants à un atelier organisé sous le thème «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire» ont été unanimes à dire que «les crises que traversent la majorité des pays ont causé la dégradation de la situation sécuritaire et politique et ont fait apparaître de nouveaux défis au dessus des capacités de ces pays, et qui exigent une mobilisation, à l'instar de l'immigration clandestine, le terrorisme, la vio-

lence, le trafic des êtres humains, les enlèvements, le trafic d'armes et autres».

Le manque de communication entre les organismes de la communauté internationale, le blocage des canaux entre les gouvernements, la société civile et les peuples ont ralenti la dynamique de recherche de solutions sérieuses aux différentes problèmes et entraîné le maintien du statu quo, ce qui s'est répercuté sur les citoyens dont la majorité a choisi l'immigration, particulièrement les jeunes, qui ont préféré fuir pour des pays assurant sécurité et opportunités d'emploi, appelant à ouvrir des canaux de dialogue entre les organisations de la société civile et les acteurs de la société, ont ils assuré.

Soulignant les efforts des Nations Unies et du Conseil de sécurité pour le renforcement des capacités des dispositifs de sécurité dans les pays en crise afin de lutter contre le terrorisme et le crime transfrontalier, ils ont rappelé le financement et l'envoi de missions onusiennes sur le terrain, estimant cependant que ceci n'a pas été suffisant.

S'agissant de la migration en tant que l'une des crises auxquelles est confronté l'Afrique, notamment avec l'insistance des Etats européens à faire porter aux pays exportateurs de migrants la responsabilité de juguler ce phénomène, les participants ont affirmé que les migrants avaient, eux-aussi, des droits, tel que l'a affirmé, tout récemment, le Secrétaire général (SG) de l'Onu, Antonio Guterres, qui a soutenu qu'il est inconcevable d'omettre les droits des migrants lorsqu'il y a lieu d'évoquer les droits de l'Homme.

L'Algérie abrite la deuxième conférence internationale des organi-

sations africaines Ecosoc, placé sous le thème «impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», devant se tenir du 19 au 21 novembre.

Cette conférence se fixe comme objectifs notamment «la mise en commun des actions et ressources des acteurs étatiques, économiques et de la société civile du continent, la définition d'une stratégie commune face à la crise migratoire ainsi que la création d'une plateforme visant un dialogue permanent et structuré au sein de la société civile».

Selon les organisateurs, la conférence d'Alger vise également «le renforcement des échanges et de la coopération interétatiques entre les pays africains et dans la zone sud-sud», relevant également l'élaboration de recommandations à même de garantir «la durabilité des réglementations, des politiques et des stratégies de développement».

Au menu de cette rencontre, des conférences, des débats et autres ateliers inhérents notamment aux thématiques de la migration, la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes en Afrique. Les dossiers de l'immigration, de la paix et du développement figurent, note-t-on, en tête de liste des priorités de l'Assemblée générale de l'ONU en 2018, compte tenu de leur importance pour le monde et l'humanité toute entière.

Afin de faire face au phénomène migratoire, devenu «une crise» pour nombre de pays, l'ONU s'attèle à la conclusion «d'un accord mondial» permettant de parvenir à un compromis qui devrait protéger les intérêts des pays d'accueil et des migrants à la fois et dont les négociations officielles devront débiter le 20 février prochain, dans l'espoir de parvenir à son adoption le mois de juillet prochain.

AFRIQUE / CRISE MIGRATOIRE :

Soutien du Parlement africain de la société civile aux efforts de l'Algérie face aux défis du continent

Le président du Parlement africain de la société civile, Jean Claude D.Kessé, a affirmé lundi à Alger que le parlement soutenait les efforts de l'Algérie pour relever le défis de la migration et tous les défis auxquels est confronté le continent africain, saluant son principe pour le règlement des conflits de façon pacifique.

Dans une allocution à l'ouverture de la 2e conférence internationale des organisations africaines membres du conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) sous le thème «implication de l'Afrique pour faire face à la crise de la migration», organisée par le Parlement africain en collaboration avec l'association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ) et le collectif «Initiative agenda 2063» au Centre international des conférences (CIC), M.

Kessé a salué les efforts de l'Algérie pour le règlement de tous les problèmes du continent africain, notamment migratoire, auxquels elle propose des solutions idoines outre son engagement en faveur des peuples africains.

Soulignant également la contribution de l'Algérie aux décisions relatives à la migration au niveau des Nations unies et dans des fora internationaux ainsi que son principe de règlement pacifique des crises, il a mis en exergue la forte volonté du gouvernement algérien à assurer la protection et le respect des droits de l'Homme et l'accueil des migrants.

«L'Algérie, aujourd'hui, n'est plus seulement une terre de transit», a-t-il assuré expliquant que par «son dynamisme économique, son développement social fulgurant, sa stabilité politique et sa culture de paix, est pleinement devenu un pays de destination et de sédentarisation».

Évoquant les défis importants que les Africains doivent relever à travers une forte mobilisation, il a formé le vœu de voir les rencontres périodiques, regroupant les acteurs et les parties intéressées par ces questions, aboutir à des solutions susceptibles de contribuer au développement du continent.

Le parlementaire africain a ajouté que les sociétés africaines ont pris conscience, depuis quelques années, de l'importance d'œuvrer sérieusement, aux côtés de l'Algérie et des pays de l'UA, à trouver des solutions, en engageant une action efficace à même de réaliser le développement et d'apporter de l'aide aux pays en difficulté financière s'adressant aux partenaires, amis et bailleurs de fond, le président du Parlement africain de la société civile a appelé la mobilisation de 50 millions d'Euros pour soutenir la société civile africaine dans la mise en œuvre de ses actions de promotion du développement du continent durant la période 2019-2025).

Appel aux pays de transit à respecter la dignité du migrant africain

M. Kessé a appelé les pays de transit africains à assumer leur responsabilité à l'égard du migrant africain et à respecter sa dignité, soulignant l'importance d'un dialogue inclusif, courageux et responsable pour aider les Africains.

Il a également plaidé pour un dialogue sérieux, courageux et responsable entre l'UA, les pays de transit, les pays d'origine et la société civile, et l'ancrage du principe de coopération nord-sud.

«Depuis 10 ans, nous interpellons en vain les dirigeants sur l'impérieuse nécessité de la création des conditions de fixation des jeunes africains sur le continent», a déploré M.

Kessé affirmant que ni la fermeture des frontières, ni le durcissement des conditions d'octroi de visas ne sont des solutions définitives.

Assurant que l'Afrique a de la ressource, il a préconisé l'exploitation des potentialités du continent pour réaliser le développement.

Les africains doivent «concrétiser la coopération Sud-Sud pour la prospérité de l'Afrique», ce qui implique «une maturité pour que la jeunesse africaine trouve la confiance de parvenir à des solutions», a-t-il ajouté, saluant la conférence d'Alger qui devrait déboucher sur «des recommandations importantes en termes de sécurité, de stabilité et de paix en Afrique».

De son côté, le président de l'initiative «Agenda 2063» a indiqué dans son allocution que le continent africain fait face à de nombreux défis, dont la crise migratoire et autres problèmes socio-économiques «nécessitant la mobilisation et la coopération entre les uns et les autres en vue de réaliser les attentes de sa jeunesse qui aspire à un avenir meilleur».

«Une mobilisation des in-



tellectuels, acteurs et toutes les ressources humaines et une relance de l'agenda 2063 sont indispensables au continent pour atteindre une vision efficace du développement et de prospérité africains», a-t-il soutenu, appelant la société civile à l'institution d'un cadre de rapprochement entre les peuples en vue de trouver des opportunités différentes à cette jeunesse et partant, rattraper le retard et instaurer un climat sain pour le continent africain.

L'Algérie abrite du 19 au 21 novembre la 2ème Conférence internationale des ONG africaines, membres de ECOSOC, organisée sous le thème «implication de l'Afrique pour faire face à la crise de migration».

Cette conférence se fixe comme objectifs notamment «la mise en commun des actions et ressources des acteurs étatiques, économiques et de la société civile du continent, la définition d'une stratégie commune face à la crise migratoire ainsi que la création d'une

plate-forme visant un dialogue permanent et structuré au sein de la société civile».

Au menu de cette rencontre, des conférences, des débats et autres ateliers inhérents notamment aux thématiques de la migration, la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes en Afrique.

Les dossiers de l'immigration, de la paix et du développement figurent en tête de liste des priorités de l'Assemblée générale des Nations unies en 2018, et ce au vu de leur importance pour le monde et l'humanité entière. Afin de faire face au phénomène de l'immigration, devenue «une crise» pour un nombre de pays, l'ONU s'attèle à la signature «d'un accord mondial» qui permettra de parvenir à un compromis et devra protéger les intérêts des pays d'accueil et des migrants à la fois et dont les négociations officielles devront débuter le 20 février prochain, dans l'espoir d'arriver à son adoption durant le mois de juillet prochain.

SELON L'ONU 258 millions de migrants à l'échelle mondiale, dont 36 millions d'africains

Le nombre de migrants internationaux dans le monde n'a pas cessé de croître ces dernières années atteignant 258 millions en 2017, dont 36 millions originaires d'Afrique, selon les données de l'ONU communiquées lundi à Alger.

Intervenant lors de la 2ème édition de la conférence internationale des ONG africaines membres de l'Ecosoc des Nations unies, dont les travaux ont débuté lundi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal d'Alger, la chargée de recherche et expert au sein de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies KENZA AGGAD, a indiqué que le nombre de migrants internationaux a augmenté de 49 % depuis 2000 pour atteindre 258 millions en 2017.

Affirmant que le nombre de migrants internationaux ne représente que 3,4 % de la population mondiale, la responsable de l'ONU a relevé toutefois que l'augmentation des flux migratoires internationaux est à un rythme plus rapide que prévu. «En 2003, la projection qui avait été faite que d'ici 2050, les migrants internationaux représenteraient 230 millions de personnes», a-t-elle rappelé, avant d'ajouter que «ce chiffre a été dépassé en 2017, avec un nombre de 258 millions de migrants».

«En raison des changements climatiques, géopolitiques et naturels, il s'avère difficile de projeter de manière précise l'évolution de ce phénomène», a souligné Mme Aggad.

Selon les données de l'ONU, on estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées dans le monde en 2017, considéré comme le plus élevé

jamais enregistré auparavant. Près d'une personne est déplacée de force toutes les deux secondes du fait d'un conflit ou de persécutions, d'après les chiffres du Haut Commissariat aux réfugiés. Au niveau du continent africain, le nombre de migrants a atteint les 36 millions, dont 29 millions à l'intérieur du continent et 7 millions installés dans les autres continents, essentiellement en Europe.

Au total, le nombre de migrants irréguliers africains recensés en Europe est de 1,5 million, ont précisé les services de l'ONU.

Ce chiffre est considéré «insignifiant» par les participants à la 2ème conférence internationale des ONG africaines qui a débuté lundi à Alger avec la participation de plus de 300 acteurs de la société civile du continent africain.

«Nous ne sommes pas finalement une menace pour l'Europe, comme on tente de le faire croire», a relevé Dr Moussa Sissoko, à la tête d'un laboratoire d'études sur les maladies infectieuses au Mali.

Dans le cadre des travaux de l'atelier consacré au thème «Politiques de développement socio-économique et lutte contre les inégalités en Afrique», ce chercheur a dénoncé la campagne menée en Europe contre les migrants clandestins africains, qualifiant celle-ci de «Fake news» et d'une atteinte à la dignité humaine. Des représentants de l'ONU et de l'UA et des ONG africaines ont été unanimes à plaider lors de cette conférence pour une approche globale du phénomène de la migration en privilégiant les solutions concrètes et des actions sur le terrain.

L'ONU et l'UA insistent sur la coordination des efforts pour faire face au phénomène

Des représentants de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA) ont insisté lundi à Alger sur la concertation et la coordination entre les pays africains pour faire face à la problématique de la crise migratoire, appelant les Etats africains à signer «le Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières».

Intervenant à l'occasion de la 2e édition de la Conférence internationale des ONG africaines membres de l'Ecosoc des Nations unies, qui a débuté ses travaux lundi à Alger, la commissaire et rapporteuse spéciale de la Commission africaine sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées, Maya Sahli, a affirmé que «la crise migratoire devient de plus en plus préoccupante», évoquant le «drame de migrants qui décèdent en mer Méditerranéenne pendant leur traversée pour rejoindre le continent européen».

Abordant les causes à l'origine de ce phénomène, la commissaire de l'UA, qui a présenté une communication dans le cadre des travaux du premier panel consacré au thème «crise migratoire, paix, sécurité et développement en Afrique», a relevé essentiellement les conflits internes, le terrorisme, l'absence de bonne gouvernance et la pauvreté.

Elle a insisté, cependant, sur la migration pour des considérations économiques, précisant que 80 % des déplacements des populations de l'Afrique de l'Ouest sont dictés par ces facteurs tandis que les migrants de l'Afrique de l'Est sont liés aux problèmes sécuritaires et aux conflits.

Dans ce contexte, Maya Sahli a affirmé que l'Union africaine s'est penchée sur ce phénomène qui touche en premier lieu la frange des jeunes, depuis cinq ans afin d'élaborer des stratégies de lutte à même d'atténuer la situation de ces populations vulnérables. La rapporteuse de la Commission africaine a souligné qu'il existe encore un problème de définition du statut du migrant dans de nombreux pays africains, assurant qu'il est nécessaire pour les Etats africains de lever ces «amalgames» et de se référer à la catégorisation de ces populations en détresse établie par l'UA et des instances de l'ONU. Citant le cas des demandeurs d'asiles et réfugiés fuyant les conflits, Mme Sahli a invité les Etats africains à faciliter leur accueil et à assurer leur protection, soutenant que des mécanismes internationaux viennent en aide aux pays touchés par ce type de flux migratoires.

L'intervenante a sollicité, en outre, les Etats africains à élaborer des politiques migratoires qui prévoient l'intégration des déplacés, affirmant à ce sujet que les migrants peuvent constituer un «potentiel» et une «valeur ajoutée». De son côté, KENZA AGGAD, chargée de recherche et expert au sein de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, a invité les Etats africains et les ONG à se rapprocher des organisations onusiennes pour mieux prendre en charge les migrants, assurant que ce phénomène est de plus en plus transversal (Sud-Sud) que vertical (Sud-Nord). S'appuyant sur les données de l'ONU, Mme Aggad a ajouté que 38 % des flux migratoires ont été enregistrés à l'intérieur du continent africain, alors que l'immigration vers l'Europe est en diminution représente 35 % du phénomène. Pour le dialogue et la coordination entre les pays africains et les instances internationales, Mme Aggad a appelé tous les membres de l'Union africaine à signer «le Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières» qui sera présenté lors de la Conférence internationale sur la migration que compte organiser l'ONU les 10 et 11 décembre prochains. Ce document, élaboré par les Nations unies, comprend 23 objectifs non contraignants, s'inscrit, selon la responsable de la commission économique pour l'Afrique, dans les objectifs de développements durables de l'Agenda de 2030, dans lequel les Etats signataires étaient engagés à coopérer au niveau international pour faciliter des migrations ordonnées, sûres et régulières.

Parmi les objectifs assignés à ce Pacte est de permettre à l'Afrique d'utiliser les migrations comme instrument de développement mutuel au service des migrants et des pays du continent dans le contexte de la coopération internationale.

OUARGLA: La maîtrise des techniques de la reproduction de poissons d'eau douce donne des indices «positifs»

La maîtrise des techniques appliquées dans la reproduction de poissons d'eau douce a donné des indices «positifs», à la faveur d'une récente session de formation dans ce domaine organisée à Ouargla dans le cadre du Programme d'appui à la Diversification et de l'Economie en Algérie pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO-2), a-t-on appris lundi des cadres locaux du Centre national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).

Composée d'une série d'ateliers théoriques et pratiques, cette session de formation, qu'a abritée durant une quinzaine de jours (23 septembre-06 octobre) la station expérimentale de l'aquaculture saharienne, située dans la commune de Hassi-Benaballah (Est d'Ouargla) relevant du CNRDPA, a été une opportunité pour les participants, dont des cadres, des techniciens et des professionnels locaux ainsi que d'autres wilayas, à l'instar de Tipaza, Relizane et Khenchela, d'améliorer leurs connaissances scientifiques en matière de maîtrise des techniques de reproduction de poissons d'eau douce, a affirmé le directeur de cette station expérimentale relevant du CNRDPA, Mohamed Hmidat.

Cette session de formation, dont l'encadrement pédagogique a été assuré par deux experts du programme précité, a pour objectif d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de la production d'alevins de poissons en eaux douces, notamment le Poisson-chat africain (*Clarias gariepinus*) et le Tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*), à travers l'amélioration des connaissances techniques liées à la reproduction naturelle et artificielle de ces espèces, tout en contribuant au développement de la productivité aquacole, a-t-il expliqué.

Les deux experts, à savoir Khaled Belhasnat et Abdoul Aziz Badiane (Sénégal) ont effectué lundi une visite de terrain à la station expérimentale de l'aquaculture saharienne pour s'enquérir des résultats enregistrés après cette session de formation, indique la même source. D'autres stations, concernant des expériences menées dans le domaine de l'aquaculture au niveau de la wilaya d'Ouargla et la wilaya déléguée d'El-Menea (Ghardaïa), sont au programme de cette visite de terrain de deux jours, a-t-on signalé.

Financé par l'Union Européenne, à hauteur de 15 millions d'euros, le programme DIVECO-2, qui s'inscrit dans le cadre du plan national Aquapêche-2020 initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a pour objectif d'augmenter la diversification économique du pays à travers le développement durable et l'amélioration des performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion devant contribuer à la consolidation d'une stratégie pertinente, la promotion des filières de la pêche et de l'aquaculture et la consolidation des capacités des organisations professionnelles, telles que les chambres de wilayas et inter-wilayas, sont, entre autres, des résultats attendus de ce programme.

TIZI-OUZOU:

«Nécessité d'identification et de certification des produits agricoles artisanaux»

L'absence d'identification et de certification des produits agricoles artisanaux est un facteur qui handicape la dynamique de production et de transformation dans le secteur agricole à Tizi-Ouzou.

L'inspecteur phytosanitaire à la direction des services agricoles (DSA) de Tizi-Ouzou, Kaci Boukhalfa, a expliqué à l'APS qu'avec la dynamique que vit actuellement le secteur de l'agriculture au niveau local, marquée par l'augmentation et la diversification de la production agricole et où les produits artisanaux occupent de plus en plus une place importante, il est nécessaire de certifier ces produits artisanaux.

Dans les différentes manifestations agricoles (foires, salon...), une multitude de ces produits est proposée à la vente dont du miel, de l'huile d'olive, des savons, des confitures, des fromages, qui sont fabriqués en petite quantité et qui ne sont souvent pas identifiés.

Le produit est vendu dans un emballage simple sans aucune étiquette pour garantir sa traçabilité, fournir des informations sur sa composition et permettre d'identifier le producteur, a relevé ce même responsable. «Cette production agricole artisanale est une économie qui doit être organisée et cette organisation commence par l'identification du produit et surtout sa certification afin de garantir qu'il n'est pas néfaste pour le consommateur», a ajouté M. Boukhalfa, indiquant que c'est dans cette optique que la DSA a organisé récemment une rencontre avec les petits producteurs de la wilaya afin de les sensibiliser et les inviter à adhérer à cette démarche.

M. Kaci a souligné que parmi les objectifs de cette rencontre, figure la création d'une synergie entre la DSA et la direction locale du commerce

afin d'apporter des solutions à ces problèmes de certification qui sont soulevés par les petits producteurs faisant face à cette contrainte lorsqu'ils tentent de commercialiser leur produits ou éventuellement l'exporter.

La certification pour rassurer le consommateur et offrir des chances d'exportation

Un producteur d'huile de figue de barbarie, Mezred M'hamed, propriétaire d'une unité de transformation dans la commune d'Agouni Gueghrane, a expliqué à l'APS qu'il a reçu plusieurs commandes d'huile de la part d'importateurs étrangers et qu'il n'a pas pu honorer car son produit n'était pas encore certifié. Conscient de l'importance de la certification notamment pour la protection de la santé du consommateur, la présidente de l'Association femme rurale (ASFRU), Cheurfa Zahra, a indiqué, de son côté, qu'elle ne propose jamais à la vente les produits (confitures, pâte d'olive, savon artisanal...) qu'elle expose lors des différentes foires et salons, malgré la demande des consommateurs.

Un producteur de miel et membre du conseil d'administration de la chambre d'agriculture de wilaya (CAW), Salem Touati, a expliqué, quant à lui, que la «certification des miels produits à Tizi-Ouzou, une wilaya qui ne dispose pas d'un laboratoire d'analyses, se fait au niveau d'Alger (à Baba Ali) dans un laboratoire qui n'assure que les analyses physico-chimiques et ne fournit pas, tel que nous l'aurions



souhaité, la présence ou pas de pesticides».

Cet apiculteur qui a souligné l'importance de la création, à Tizi-Ouzou, d'un laboratoire qui va fournir un bulletin complet, a rassuré toutefois que les miels mis sur le marché local sont contrôlés par le laboratoire de Baba Ali. Quant à l'identification du producteur, il a souligné que les apiculteurs sont tous identifiés par une carte d'agriculteur délivrée par la CAW et que leurs exploitations sont visibles. S'agissant des pesticides, il a observé que ces traitements ne sont pas largement employés, à Tizi-Ouzou.

En outre, et suite à une initiative de la CAW, l'étiquetage des miels est obligatoire depuis quelques années. Sur chaque produit, l'apiculteur est identifié (adresse, numéro de carte agricole et de téléphone), l'année de production, la nature du produit (miel multi fleurs, de montagne, mono floral) y sont aussi mentionnées. «Cette mesure a été appuyée par la direction locale du commerce qui oblige, elle aussi, le producteur à identifier leur pro-

duits», a ajouté M. Touati.

La certification des produits étant une démarche couteuse, les petits producteurs gagneraient à se regrouper, par filières, en associations ou coopératives par exemple, pour avoir des quantités de produits importantes et intégrer un système de production, suggère-t-on. Ces formes d'organisation leur permettront d'entamer des démarches pour demander au législateur de prendre en considération la spécificité de ces produits agricoles artisanaux, a souligné M. Kaci.

Pour donner une valeur ajoutée à ces produits, la certification, il est important, selon lui, de mettre en place un cadre juridique spécifique et adaptée à ce créneau, et qui portera sur l'allégement, au plan financier et documentation, de la procédure de certification qui est une démarche longue et couteuse pour les petits producteurs, ce qui permettra de maintenir et de développer cette activité agricole. De son côté, la DSA accompagnera les associations des petits producteurs dans leurs démarches, a-t-il rassuré.

CONSTANTINE :

Plus de 25 000 élèves bénéficient du demi-pensionnat dans les cycles moyen et secondaire

Au total, 25 262 élèves de la wilaya de Constantine bénéficient du régime demi-pension dans les cycles de l'enseignement moyen et secondaire durant l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la Direction locale de l'éducation (DE).

La DE a fait état de 13 000 lycéens et 12 262 collégiens en demi-pension, a indiqué à l'APS Youcef Merimeche, chef du service finances et moyens, ajoutant que ce régime de restauration est actuellement assuré par 42 lycées et 35 CEM à travers le territoire de la wilaya.

S'agissant des apprenants du cycle primaire, le même responsable a souligné que 100 % des élèves scolarisés dans les 401 établissements de l'enseignement primaire de la wilaya bénéficient de la restauration scolaire, que ce soit des repas chauds (pour ceux qui disposent de cantines) ou de repas froids. Cette source a

fait savoir également que grâce à une bourse spéciale (1800 DA) accordée par la tutelle dans le cadre de l'accompagnement par l'Etat de la population scolaire défavorisée que la majorité des lycéens et collégiens demi-pensionnaires bénéficient de la restauration au niveau de leurs établissements éducatifs.

En ce sens, les apprenants concernés par le système déposent un dossier de demande de bourse au niveau de leur établissement scolaire (lycée ou CEM assurant la demi-pension) qui sera transmis après étude au ministère de l'Education nationale pour octroyer le montant nécessaire à chaque élève, a-t-on fait savoir. Quant à ceux qui sont en mesure de payer les frais de restauration, ils s'acquittent généralement d'une somme annuelle de 1 800 DA, a-t-on ajouté, soit à raison de 600 DA par trimestre. Concernant le personnel affecté dans les cantines scolaires,

Youcef Merimeche a fait état d'un manque d'effectif dans les écoles primaires de plusieurs communes de la wilaya, imputant cela au fait que tous les élèves de ce palier de l'enseignement sont concernés par la restauration.

A cet effet, le chef du service finances et moyens a indiqué que ces établissements vont recourir aux services de la Direction de l'action sociale (DAS) et ceux de l'emploi de jeunes pour recruter les agents nécessaires afin de remédier au manque de personnel au niveau des cantines.

La Direction de l'éducation de Constantine comptabilise actuellement 64 lycées, 140 CEM et 401 écoles primaires répartis à travers la wilaya, avec un effectif de près de 228 000 élèves, à savoir 119 000 dans le cycle primaire, 77 000 dans le palier moyen et 31 600 dans celui du secondaire.

TIARET Quota supplémentaire de 7.763 logements pour la wilaya en 2018

La wilaya de Tiaret a été destinataire en 2018 d'un quota supplémentaire de 7.763 logements, a-t-on appris lundi du directeur de l'habitat, Rabah Zahi. La wilaya a bénéficié de ces logements en deux tranches, la première de 6.000 logements dont 4.500 de location/vente et promotionnels aidés (LPA) et 500 aides à l'habitat rural. La

seconde coïncidant avec la visite du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelhamid Temmar dans la wilaya en septembre dernier comporte 1.763 logements dont 500 aides à l'habitat rural, 200 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.063 de location/vente. Le directeur de l'habitat a indiqué que les quotas d'habitat dont a

bénéficié la wilaya dans les deux derniers quinquennats sont estimés à 86.782 logements tous programmes confondus dont 66.366 achevés, 13.800 en cours de réalisation avec 3.100 AADL, 3.400 logements publics localisés (LPL), 218 promotionnels publics (LPP) et 80 destinés aux personnels de l'enseignement public. Les travaux de ces loge-

ments seront achevés au premier trimestre 2019, a-t-il annoncé. Il est prévu le lancement des travaux de réalisation de 6.800 logements au début de l'année prochaine dont 5.563 logements AADL, 1.200 LPA. Le nombre de logements publics localisés distribués dans la wilaya atteindra 9.000 et de location/vente 600.

FÊTE DU MAWLID ENNABAOUÏ :

13 incendies enregistrés dont 9 à Alger

Treize incendies ont été enregistrés à travers le pays, dont neuf à Alger, suite à l'utilisation des produits pyrotechniques lors de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif, selon un bilan des dernières 24 heures rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 13 incendies d'arbres, palmiers, broussailles, ainsi que d'habitations, notamment à Alger qui a enregistré neuf incendies à Bordj El Bahri, Les Eucalyptus, Kouba, Baraki, El Maqaria, El Achour, Bab El Oued, Bordj El Kifane et Rouiba. Selon le même bilan, deux incendies ont été enregistrés dans la wilaya de Guelma et deux autres à Blida impliquant un bus et un véhicule.

Par ailleurs, huit personnes ont été incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain dans leurs domiciles, dont quatre dans la wilaya de Sétif, et quatre à El Bayadh), tandis les secours de la Protection civile sont, également, intervenus suite à l'explosion d'une bombonne de gaz butane à l'intérieur d'une maison, à Guelma, causant des brûlures de deuxième degré deux personnes.



CONSTANTINE:

Plus de 15.000 unités de produits pyrotechniques saisies par les Douanes algériennes

Une quantité de plus de 15.000 unités de produits pyrotechniques a été saisie à Constantine, par les services des Douanes algériennes, lors d'une opération de contrôle de véhicules empruntant l'autoroute Est-Ouest dans son tronçon de Djebel El Ouahch a-t-on appris, lundi, de ce corps constitué.

Les produits prohibés (pétards de divers formats et feux d'artifices) ont été «soigneusement» dissimulés dans un véhicule touristique, selon un communiqué de la Direction régionale des Douanes algériennes, implantée à Constantine. Plus de 62 millions d'unités de produits

pyrotechniques ont été saisies par les Douanes algériennes durant l'année 2018 à travers les différents passages frontaliers et des barrages de contrôle, relève le communiqué, qui fait état du traitement dans ce cadre de 42 affaires impliquant une trentaine de personnes dont des importateurs et opérateurs économiques. La quantité de produits pyrotechniques saisie au cours de cette année est hausse comparée à la même période de l'année 2017, où 50 millions d'unités de ces produits prohibés avaient été saisies, a-t-on précisé, ajoutant que les prises les plus importantes

ont eu lieu dans les ports d'El Ghazaouet et Annaba, où 37 et 24 millions d'unités de produits pyrotechniques ont été saisies en juin et août derniers. La même source qui a mis l'accent, dans le communiqué, sur l'importance de la coordination entre les différents corps de sécurité, a souligné l'impact des nouvelles dispositions de lutte contre la contrebande mises en place par la direction générale des Douanes algériennes (DGD) comme le système de gestion des risques dans le contexte douanier et l'informatisation et l'automatisation de la banque des données.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Une tentative de transfert illégal à l'étranger de 25.700 euros déjouée à l'aéroport Houari Boumediene

Les services de la police des frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger ont mis en échec dimanche une tentative de transfert illégal à l'étranger de 25.700 euros, a indiqué lundi, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les éléments de police de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene ont

intercepté, lors du traitement des formalités de police du vol à destination du Dubaï, un passager en possession d'une somme de 25.700 euros non déclarée, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de police de l'aéroport d'Oran Ahmed Ben Bella «ont intercepté, lors du traitement des formalités de police du vol en provenance d'Istanbul (Tur-

quie), deux (02) passagers en possession de 410 grammes de bijoux en métal jaune», a ajouté le communiqué.

En outre et dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de police de la Sûreté de wilaya d'Oran ont interpellé dimanche 5 individus et récupéré 83.812 unités de produits pyrotechniques, lors d'une opération de police

exécutée à travers les différentes artères de la ville, selon la même source.

À Blida, les éléments de police de la sûreté de wilaya «ont mené jeudi dernier une opération de police à travers les quartiers de la ville, au cours de laquelle, ils ont interpellé 2 individus et récupéré 5.990 unités de produits pyrotechniques», conclut la DGSN.

MIGRATION CLANDESTINE

37.000 migrants clandestins rapatriés vers les frontières du Niger de décembre 2014 à novembre 2018

Trente-sept milles (37.000) migrants clandestins nigériens ont été rapatriés vers leur pays d'origine, durant la période allant de décembre 2014 à novembre 2018, dont 1095 femmes et enfants qui s'adonnaient à la mendicité, a indiqué, lundi, le directeur responsable du dossier de la migration au ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Hacem Kacimi. L'opération de rapatriement des migrants du Niger s'était faite en accord avec le gouvernement de leur pays d'origine, rappelle-t-on. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au niveau d'un centre d'aide sociale où sont hébergés et pris en charge plus de 70 enfants issus du Niger, dont 28 sans parents, M. Kacimi a fait état du rapatriement de 37.000 migrants nigériens, entre décembre 2014 et novembre 2018, dont 1095 femmes et enfants qui étaient exploités pour servir dans la mendicité par des réseaux criminels nigériens qui exploitaient cet argent à des fins criminelles, notamment l'acquisition d'armes.

Il a affirmé, à ce titre, que ces réseaux criminels qui activaient au Niger exploitaient les enfants et les femmes en Algérie pour collecter l'argent à travers la mendicité, précisant que ce phénomène a été constaté à partir des années 2013 et 2014.

M. Kacimi a indiqué, également, que

la justice s'emploie à l'éradication de ces réseaux criminels du Niger, spécialisés dans la traite humaine, dont un nombre avait été démantelé à Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa et Oran, ajoutant que «des investigations sont en cours».

Il a souligné, par ailleurs, que ces réseaux criminels activaient notamment dans les wilayas du Sud à l'instar de la commune d'In Guezam (Tamanrasset) où les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté plusieurs de ces criminels, et la commune de Bordj Badji Mokhtar (Adrar) où des quantités d'armes de guerre ont été saisies. Interrogeant nombre d'enfants et de femmes ressortissants du Niger hébergés au niveau du centre d'aide sociale situé à Dely Ibrahim, ces derniers ont affirmé à l'APS, qu'ils ont été transporté par un passeur inconnu à partir du Niger, les faisant transiter clandestinement par les frontières algériennes afin de les exploiter en Algérie dans la mendicité et remettre les sommes collectées au ténancier du réseau inconnu. Plus que l'Europe, l'Algérie est sujette à l'accroissement du phénomène de la migration illégale a indiqué M. Kacimi, faisant état de 3500 migrants hebdomadaires enregistrés au niveau des frontières algériennes, issus de 24 pays africains, les traitant de manière

humaine, garantissant ainsi leur prise en charge sanitaire, et leur assurant hébergement et nourriture. Il a évoqué, par ailleurs, le bateau Aquarius veillant au sauvetage des migrants au sein de la Méditerranée, rappelant le cas de l'Italie qui a refusé de recevoir plus de 600 migrants sauvés par ce navire. À ce propos, M. Kacimi a fait savoir que le transport, l'hébergement et la prise en charge des migrants clandestins coûtaient très chers au Trésor de l'Etat, précisant que le budget alloué, au titre de l'exercice 2019, pour le transport et à la nourriture des Nigériens entrés clandestinement dans notre pays, s'élève à 100 milliards de centime.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

7 morts et 13 blessés durant les dernières 24 heures

Sept (7) personnes ont perdu la vie et 13 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures dans pl. régions du pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bechar où quatre personnes sont décédées et trois autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra d'Igiti. Par ailleurs, durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 2 912 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation et accidents domestiques, l'évacuation sanitaire et l'extinction d'incendies notamment.

ORAN:

Le procès en appel du meurtre de la petite Selsabil reporté au 31 décembre

Le procès en appel du meurtre de la petite Selsabil, qui devait avoir lieu lundi à la Cour d'Oran, a été reporté au 31 décembre prochain, le principal accusé n'ayant pas été représenté par un avocat.

L'accusé du meurtre de la petite Selsabil avait été représenté, lors du procès en première instance, par un avocat commis d'office dans le cadre de l'assistance judiciaire. Le 19 septembre dernier, le tribunal criminel de première instance d'Oran avait prononcé la peine capitale à l'encontre de K.A (18 ans), reconnu coupable d'attentat à la pudeur, suivi du meurtre de la petite Zahaf Selsabil âgée de 8 ans, le 18 août dernier, ainsi qu'à l'encontre de son complice, C.M.

Le représentant du ministère public avait requis la peine capitale à l'encontre de l'assassin présumé de Selsabil, qui n'est autre que le voisin de la victime.

La peine capitale a été également requise à l'encontre du second accusé, C.M, âgé de 31 ans, poursuivi pour complicité de meurtre dans cette affaire qui avait mis en émoi le pays. Selon l'accusé principal, K.A, son complice C.M l'a aidé à transporter le corps de la victime à bord de son véhicule utilitaire pour le déposer dans une décharge publique à haï Chouhada, non loin de haï El Yasmine 2 où résidait la fillette.

Des peines de 15 à 5 ans de réclusion dans une affaire de trafic d'un kg de cocaïne

Le tribunal criminel d'Oran a prononcé des peines allant de 15 ans à 5 ans de réclusion dans une affaire de trafic d'une quantité d'un (01) kg cocaïne.

Deux peines de 15 ans, une de 8 ans et une autre de 5 ans de réclusion, ainsi que deux acquittements ont été prononcées dimanche soir à l'encontre de six accusés poursuivis dans le cadre de cette affaire. Une peine de 20 ans de prison ferme a été requise par le représentant du ministère public à l'encontre de six prévenus dont une femme, accusés dans cette affaire de trafic d'un (1) kg de cocaïne. Sur la base d'informations, les services de sécurité ont réussi à identifier un important réseau de trafic de drogue dure (cocaïne). Le principal acteur dans cette affaire, le nommé O.M a été minutieusement suivi par les enquêteurs et arrêté par les éléments de la gendarmerie nationale à haï El-Othmania (ex-Maraval) à Oran, à bord d'un véhicule dans lequel ils ont découvert, après fouille, 1 kg de cocaïne. Interrogé, le mis en cause est passé aux aveux, donnant le nom de son fournisseur, K.B, très connu dans le milieu du trafic des drogues dures et déjà cité dans l'affaire de 82 kg de cocaïne rejetés par la mer. Ensuite, l'enquête a permis d'arrêter quatre autres personnes ayant un lien avec cette affaire.

Une femme âgée de 33 ans a également été interpellée par les enquêteurs et une perquisition opérée dans son domicile s'est soldée par la saisie d'une quantité de 37 grammes de cocaïne. Lors de l'audience, la défense a plaidé la non culpabilité des accusés, soulignant le fait qu'ils sont pour la plupart des consommateurs et non des trafiquants de drogue.

ETATS UNIS

Comment les chats utilisent leur langue pour mouiller leur fourrure, selon des chercheurs américains

La langue des chats contient 300 petites papilles creuses et rigides en forme de cuillère qui leur permettent de mouiller avec leur salive la base des poils, ont observé des chercheurs américains à l'aide de caméras de haute résolution. Jusqu'à présent, écrivent-ils dans leur article de recherche publié lundi dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), le consensus était que ces papilles étaient de forme conique, comme des griffes.

En réalité, les papilles se terminent en de petites pointes courbes et creuses, dont la forme permet d'attirer et de stocker l'eau de la salive par tension, et de la transférer à la base des poils. «Cela ressemble vraiment à un tube coupé en deux», dit Alexis Noel, coauteur de l'article avec son chef de laboratoire à l'Institut de technologie de Géorgie. Les papilles «agissent comme une paille: quand on la met dans un liquide, il monte à l'intérieur de cette petite cavité».

«Quand le chat fait sa toilette, il arrive à attirer ces fluides dans les pointes et les faire pénétrer profondément dans les poils», dit cette chercheuse en ingénierie mécanique, qui a consacré son doctorat aux langues des grenouilles et des chats.

Les chats, rappellent les chercheurs dans leur article, passent le quart de leur vie éveillée à faire leur toilette (un chat dort 14 heures par jour).

Ils entretiennent leur fourrure pour en retirer saletés et puces, et empêcher les noeuds. Cette fourrure contient une couche supérieure, qui protège, et une couche inférieure de duvet, pour la chaleur. Les chats ne suent que par les coussinets des pattes –lorsqu'il fait chaud, la toilette permet de refroidir le corps, sans compter que la salive a également un pouvoir nettoyant.

Ces papilles mesurent 2,3 millimètres en moyenne sur les six espèces de félins étudiés, dont le chat domestique, le tigre et le lion. Les auteurs de ces travaux ont examiné des langues de félins morts, et également filmé en pleine action des langues de chats domestiques avec une caméra enregistrant 100 plans par seconde. Les chercheurs, intéressés par les applications pratiques de ces trouvailleries, pensent que les brosses à cheveux pour humains pourraient être améliorées sur le modèle félin. Mais ils ont aussi déposé un brevet pour une éventuelle application industrielle: «ce pourrait être très utile pour les technologies de nettoyage des moquettes, pour injecter des fluides profondément dans les fibres», dit Alexis Noel.

INDE:

Six morts dans un accident de la route New Delhi

Six personnes ont été tuées lundi à Aligarh, dans l'Uttar Pradesh (nord de l'Inde), quand un camion-citerne transportant du pétrole a heurté un autobus immobilisé au bord de la route, a-t-il été annoncé de source policière. Dix personnes ont été blessées, dont quatre dans un état critique, dans cet accident survenu près du village de Muni, à Aligarh, a ajouté la même source. La police a également indiqué que le conducteur du camion-citerne n'a pas vu l'autobus en raison de la brume.

NICARAGUA:

Plus de 600 migrants clandestins arrêtés en novembre

Plus de 600 migrants ont été arrêtés au Nicaragua depuis le début du mois de novembre pour avoir tenté de traverser illégalement le territoire sur leur route vers l'Amérique du Nord, a-t-il été indiqué lundi de source militaire.

D'après une note de l'institution, entre le 1er et le 19 novembre, «le gouvernement du Nicaragua a arrêté 605 clandestins venant d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique». Les migrants ont été arrêtés pour avoir essayé «de traverser notre territoire national sans les documents et les procédures adéquats», a précisé l'armée.

Parmi les détenus, neuf enfants et 12 adultes originaires du Congo, de l'Angola, de la Guinée, d'Haïti et d'Inde avaient entrepris, le 12 novembre, de traverser les eaux nicaraguayennes de l'océan Pacifique dans une embarcation de fortune. Les statistiques montrent que le nombre d'arrestations de migrants au Nicaragua a augmenté de manière significative par rapport aux deux mois précédents.

Entre le 16 août et le 22 octobre dernier l'armée a arrêté 386 personnes originaires du Bangladesh, d'Inde, du Cameroun, d'Erythrée, du Ghana, de



Guinée, du Maroc, du Mali, du Nigeria, du Congo, de l'Angola et d'Amérique du sud. Les immigrés ne font généralement que traverser le Nicaragua et

les autres pays d'Amérique centrale pour se rendre aux Etats-Unis. En 2017, 1.440 clandestins ont été arrêtés au Nicaragua.

Fin de l'éruption du volcan de Fuego, les habitants bientôt rapatriés

Le volcan de Fuego, au Guatemala, a terminé son puissant cycle d'éruption lundi, alors que près de 4.000 habitants de villages menacés avaient été évacués par crainte d'une catastrophe semblable à celle de juin qui avait fait 194 morts et 234 disparus. Le volcan, qui culmine à 3.763 mètres à 35 kilomètres au sud-ouest de la capitale Guatemala, «a retrouvé une activité considérée comme normale, terminant sa cinquième éruption de l'an-

née», qui avait débuté dimanche matin, a annoncé à la presse David de Leon, porte-parole de la Coordination nationale pour la gestion des catastrophes (Conred), chargée de la protection civile.

La période de forte éruption a duré environ 32 heures, avec des explosions particulièrement violentes dans la nuit de dimanche à lundi, conduisant les autorités à déclencher une alerte rouge jusqu'à nouvel ordre. M. de

Leon a indiqué que les milliers de personnes évacuées seraient rapatriées dans leurs foyers en autobus, seulement à partir de mardi «par mesure de sécurité», alors que certains habitants ont déjà commencé à rentrer par leurs propres moyens.

Malgré la fin de l'éruption, des «résidus» de coulées de lave descendant du cratère par des ravins naturels pourront être observés dans les prochains jours, a précisé le porte-parole.

ONU

L'ONU adopte une résolution assimilant le harcèlement sexuel à une violation des droits de l'Homme

L'Assemblée générale des Nations-Unies, a adopté, lundi par consensus, une résolution assimilant le harcèlement sexuel à l'encontre des femmes à une violation des droits de l'Homme, pour marquer la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui sera célébrée le 25 novembre.

Dans cette résolution, adoptée au niveau de la 3e Commission en charge des questions sociales, humanitaires et culturelles, l'Assemblée générale «considère que le harcèlement sexuel est une forme de violence et une violation des droits de l'homme et, à ce titre, est susceptible d'entraîner des dommages physiques, psychologiques, sexuels, économiques ou sociaux ou des souffrances». Cette même résolution devait également être adoptée, plus tard dans la journée, au niveau du Conseil de sécurité, l'organe exécutif de l'ONU. Intitulé «Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles: harcèlement sexuel», le texte condamne fermement toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le harcèlement sexuel, étant donné que ces violences «entravent la réalisation de l'égalité des genres, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et le plein exercice par les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux».

L'organe plénier et le plus représentatif

des Nations-Unies souligne aussi que le harcèlement sexuel englobe «un ensemble de pratiques et comportements inacceptables et importuns à connotation sexuelle qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, toute suggestion ou exigence à caractère sexuel, toute demande de faveurs sexuelles ou tout geste ou comportement verbal ou physique à connotation sexuelle qui est ou pourrait être raisonnablement considéré comme propre à choquer ou à humilier». Par conséquent, la résolution invite instamment les Etats à condamner toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le harcèlement sexuel, et réaffirme qu'ils ne devraient invoquer aucune coutume, tradition ou considération religieuse pour se soustraire à l'obligation qui leur incombe d'éliminer ces violences et devraient mettre en œuvre, par tous les moyens appropriés et sans retard, une politique visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, comme le prévoit la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Le texte demande aussi aux Etats de lutter contre la discrimination fondée sur des facteurs multiples et conjugués, qui expose les femmes et les filles à un risque accru d'exploitation, de violence et de maltraitance, et de prendre les mesures voulues pour les protéger et leur donner les moyens d'agir ainsi que d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux, sans discrimination.

PORTUGAL:

Au moins deux morts et quatre disparus dans un glissement de terrain

Au moins deux personnes ont été tuées lundi et quatre autres étaient portées disparues à la suite d'un glissement de terrain qui a partiellement détruit une route longeant une carrière de marbre dans le sud-est du Portugal, ont annoncé les services de secours.

«Les deux victimes sont des employés de la carrière qui se trouvaient dans cette zone pendant le glissement de terrain», a déclaré aux médias le commandant de la protection civile du district d'Evora, José Ribeiro.

Selon le service d'urgences médicales (Inem), les quatre personnes disparues se trouvaient à bord de «deux véhicules civils» circulant sur la route qui s'est effondrée dans une crevasse de «50 mètres de profondeur».

Les véhicules seraient tombés dans un bassin formé au fond de la carrière, rendant difficile les travaux de recherche des personnes disparues. La région de Borba, située à quelque 200 kilomètres à l'est de la capitale Lisbonne, est réputée pour ses nombreuses carrières de marbre depuis l'Antiquité.

SERVICE CIVIL:

Hasbellaoui : «Accélérer la garantie de toutes les conditions matérielles nécessaires aux médecins»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a instruit dimanche les directeurs de la santé de l'ouest et du sud-ouest du pays de «coordonner avec les walis pour garantir les conditions nécessaires aux médecins soumis au service civil», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors d'une réunion au siège de son département ministériel, avec les directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, M. Hasbellaoui leur a ordonné de «coordonner avec les walis afin d'accélérer la garantie de toutes les conditions matérielles nécessaires pour permettre aux médecins soumis au service civil de s'acquitter au mieux de leurs tâches», précise la même source.

A l'occasion de cette rencontre consacrée à l'évaluation des conditions de travail des équipes médicales et de prise en charge des patients, il a exhorté les responsables de la santé à «accélérer et à multiplier les opérations de jumelage, de télé-médecine et à développer les unités de soins et hospitalisation à domicile».

Lors de cette réunion d'évaluation à laquelle ont été également conviés les directeurs généraux des CHU ainsi que les présidents des conseils scientifiques et des conseils médicaux des établissements des wilayas concer-



nées, le ministre a donné plusieurs instructions visant à «améliorer les soins et la prise en charge des patients, en particulier au niveau des urgences et points de garde et à la nécessité de créer toutes les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales afin de s'acquitter au mieux de leurs tâches», a souligné le ministère de la santé.

Le ministre qui a entendu les préoccupations des directeurs de la santé et de certains présidents des

conseils scientifiques, a mis l'accent également sur la nécessité de «renforcer la coordination entre les différents services et établissements de santé afin de faciliter la prise en charge de tous les patients en général et des femmes enceintes et des enfants en particulier, selon une organisation hiérarchique aux caractéristiques bien définies».

Le ministre de la Santé a insisté, en outre, sur la nécessité de «l'adaptation du statut professionnel de professionnels de la santé

et la promotion du dialogue social avec les partenaires, de garantir la sécurité aux équipes de garde et veiller au bon accueil des patients et leurs accompagnateurs». Le ministre a instruit, par ailleurs, les responsables de la santé de «s'assurer de la disponibilité des médicaments, des fournitures médicales, de l'entretien du matériel médical, de la gestion rationnelle de tous les moyens et capacités mis en œuvre par l'Etat au service des citoyens», a-t-on ajouté.

TISSEMSILT:

Mort d'un enfant atteint «vraisemblablement» de rougeole (DSP)



La direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt a enregistré dimanche soir la mort d'un enfant «vraisemblablement» à cause de la rougeole, a-t-on appris lundi de cette instance. L'enfant âgé de cinq ans d'une famille nomade de la wilaya de Djelfa se trouvant à proximité du village de Selmana dans la commune de Layoune est décédé à l'établissement public hospitalier (EPH) de Tissemsilt, a-t-on indiqué. La DSP a enregistré, samedi dernier la mort d'une fillette âgée de deux ans et dimanche celle d'un deuxième cas au niveau de l'EPH de Theniet El Had. Des prises leur ont été effectuées pour les analyser au niveau de l'institut Pasteur d'Alger afin de connaître la cause de ces deux décès, a-t-on fait savoir.

La direction de la santé et de la population a dépêché une équipe relevant du service d'épidémiologie et de prévention relevant de l'EPH de Theniet El Had pour effectuer une enquête épidémiologique auprès des nomades qui résident actuellement près du village de Selmana dans la commune de Layoune, en plus d'une campagne de vaccination des enfants contre la rougeole.

La DSP a souligné que des familles de nomades ont refusé auparavant la vaccination de leurs enfants contre cette maladie.

SPÉCIALISTES

Le SNPSSP appelle à la prise en charge des ses revendications professionnelles

Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) a appelé, lundi à Alger, les pouvoirs publics à prendre en charge ses revendications, entre autres, l'augmentation de certaines primes et l'organisation des concours de graduation.

Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général du SNPSSP, Mohamed Yousfi, a rappelé les revendications des praticiens spécialistes de la santé publique, à savoir «l'organisation des concours de passage de grade bloqués depuis 2013, le versement de la prime d'intéressement sur uniquement le premier grade du corps, la révision de la prime dite du service civil estimée entre 20.000 DA et 60.000 DA, en sus de la baisse du taux d'imposition de 30% à 10% à l'instar de tous les corps de la fonction publique».

Saluant les décisions du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour la prise en charge de quelques revendications ce qui a permis une stabilité dans ce corps, M. Yousfi a déploré la non satisfaction d'autres sous prétexte d'austérité budgétaire, alors que «le Gouvernement a répondu aux revendications d'autres corps», a-t-il ajouté. Cette situation, a estimé le président du SNPSSP «pousse les praticiens spécialistes à fuir le secteur public pour le privé voire même pour l'étranger».

Affirmant que le SNPSSP «a toujours privilégié le dialogue avec les pouvoirs publics afin de parvenir à une solution à ces problèmes, M. Yousfi a fait savoir, dans ce sens, que le Conseil National a décidé de maintenir ouverte la réunion extraordinaire pour suivre l'évolution de la situation, mandant le bureau exécutif national pour suivre l'évolution des différents points.

ALGÉRIE

La vaccination des enfants en Algérie sera informatisée à partir de 2019

Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH), Djamel Fourar a fait savoir, lundi à Alger, que le calendrier de vaccination des enfants en Algérie sera informatisé à partir de l'année prochaine. Dans leurs interventions lors des 3èmes rencontres algéro-françaises, les participants ont notamment évoqué le vaccin, à ce titre, le directeur de la prévention au MSPRH, Djamel Fourar, a indiqué que le vaccin des enfants en Algérie sera informatisé, précisant que les mamans seront convoquées en leur envoyant des messages sur leur téléphone portable afin de leur rappeler le vaccin de leurs enfants.

Selon M. Fourar, cette opération sera lancée en 2019 et concernera dans un premier temps 11 wilayas du pays. De son côté, le professeur Bendib a indiqué que dans le cadre du plan cancer, une opération de dépistage et de prise en charge du cancer du sein sera lancée également en 2019 dans cinq wilayas pilotes.

Organisées par le ministère de la Santé avec l'ambassade de France en Algérie et la Mission économique business France, les rencontres algéro-françaises de la Santé «qui en sont à leur 3ème édition sont importantes en ce sens qu'elles permettent de développer des partenariats et des



relations entre les deux pays afin de mieux avancer dans le domaine de la santé et d'échanger d'expériences», a précisé à la presse le directeur général des services de Santé au ministère de la Santé, Hadj Mohamed. Il a souligné que «l'Algérie et la France sont décidées à intensifier leurs partenariats pour mieux avancer dans le domaine de la santé où les connaissances se développent très vite». Ces rencontres qui durent une journée, se déroulent en deux ateliers. Le premier traite des évolutions récentes des politiques de prévention et de dépistage des mala-

dies transmissibles et non transmissibles, alors que le deuxième s'intéresse au thème relatif aux progrès dans la prise en charge du patient. Pour sa part, M. Dominique Bouter, conseiller commercial à l'Ambassade de France en Algérie et représentant de Business France, s'est «félicité» du partenariat entre les deux pays qui, a-t-il dit, «fonctionne bien». Il a, à ce titre, précisé que le partenariat dans le secteur de la santé entre les deux pays s'est concrétisé dans plusieurs domaines, notamment l'autisme, l'hygiène hospitalière et la greffe.

Le sel est réellement dangereux au-delà de 7 g par jour

A petites doses, le sel n'est pas l'ennemi de notre santé. Mais l'abus de sel peut être véritablement redoutable. Et même mortel, au-delà de 7 g par jour.

Il y a quelques jours, une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* indiquait que l'excès de sel tue prématurément environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, qui est de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les Américains consomment en moyenne 3,4 grammes de sodium par jour, soit l'équivalent de 3,5 cuillères à soupe de sauce soja, par exemple. Un chiffre déjà trop élevé pour l'OMS qui rappelle que ses recommandations sont de 2 g de sodium par jour. La fédération de cardiologie américaine va même plus loin en recommandant de ne pas en consommer plus de 1,5 gramme.

Pas assez de sel est mauvais aussi

Une autre étude menée en parallèle s'est donc penchée sur la réelle consommation de sel de



près de 102 000 personnes réparties dans 17 pays, afin de déterminer quel pouvait être le seuil critique au-delà duquel la consommation de sel devient véritablement mortelle.

Ce qui n'est guère surprenant c'est qu'ils se sont aperçus que les personnes qui consomment environ 7g de sodium chaque jour ont un risque de décès ou d'accident cardio-vasculaire réel.

En revanche, selon cette étude, ce risque de mortalité prématurée est vraiment moindre lorsque la consommation est de 3 à 6 g par jour.

Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que les chercheurs ont également constaté qu'un régime faible en sodium était également associé à une mortalité plus élevée pour des raisons cardiovasculaires. «Trop de sel est mauvais pour nous. Mais cela ne veut pas dire que nous devons tendre vers un régime sans sel. Les deux extrêmes sont préjudiciables pour la santé» concluent les chercheurs.

TABAGISME : un gène augmenterait la consommation de tabac

Un gène modifié pousserait les fumeurs à consommer plus de cigarettes, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Fumer tue, mais pour certaines personnes, ce risque est multiplié par un gène modifié, le Chn3a, selon une nouvelle étude scientifique danoise. En effet, cette variante inciterait les amateurs de cigarettes à consommer plus de nicotine que les autres et à mourir prématurément des maladies dues au tabac.

Les chercheurs de l'Université de Copenhague et de l'Hôpital Universitaire de Copenhague ont suivi 55 568 personnes dont 32 823 fumeurs pendant 10 ans.

Les chercheurs ont analysé les échantillons de sang des participants et évalué la longueur de leurs télomères. Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes d'être endomma-

gés. Mais avec la vieillesse, ces télomères raccourcissent, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules qui meurent plus rapidement. Le tabagisme provoque les mêmes effets sur cette partie des chromosomes. Pendant la durée de cette étude, 3430 participants sont décédés.

La surconsommation de tabac, un héritage génétique

Les scientifiques ont constaté que les gros fumeurs étaient porteurs d'une variation sur le gène Chn3a qui est associée à une surconsommation de tabac.

Les participants de l'étude porteurs de ce gène modifié de leurs deux parents fument 20% fois plus que les fumeurs qui n'ont pas hérité de ce gène.

«La surconsommation de tabac est associée à des télomères courts,

donc à une espérance de vie limitée et à un gène modifié, le Chn3a» explique Line Rode du département de biochimie de l'université de Copenhague.

En revanche ce gène qui «incite» les consommateurs de nicotine à fumer plus ne détermine pas si une personne va devenir fumeuse ou non.

L'épidémie de tabagisme tue près de 6 millions de personnes chaque année. Plus de 5 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et plus de 600 000, des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Une personne environ meurt toutes les six secondes du fait de ce fléau, ce qui représente un décès d'adulte sur 10», rappelle l'organisation sur son site d'informations.



Les jeux vidéo violents pourraient nous rendre meilleurs

Souvent accusés de rendre nos ados violents, les jeux vidéo pourraient, en fait, développer leur sens moral. Dans l'imaginaire collectif, les jeux vidéo se classent en deux catégories : ceux qui sont bons pour notre santé (les jeux de réflexion, de stratégie, ceux qui font travailler nos neurones, nos muscles) et les autres. Accusés de provoquer l'agressivité chez nos ados, ces derniers sont souvent violents, et n'ont (légitimement) pas la cote du côté des parents. Pourtant, une récente étude américaine

publiée dans la revue scientifique *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking* pourrait bien relancer le débat sur ces parias de l'univers vidéoludique. Rien que le titre de l'article annonce la couleur : «Être mauvais dans un jeu vidéo pourrait accroître notre sens moral». En effet, ces travaux (menés sous la direction du professeur Mathieu Grizzard, de l'université de Buffalo) montrent que les comportements immoraux dans le jeu auraient tendance à provoquer une certaine forme de culpabilité chez le

jeu, qui deviendrait alors meilleur dans le monde réel. La culpabilité pour accroître la moralité. En résumé, si, dans le jeu, le joueur cambriole allègrement toutes les banques sur son passage (comme c'est d'ailleurs possible dans la série des *Grand Theft Auto*), il risque de se sentir coupable... et de comprendre que le vol, en vrai, c'est mal. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont incité 185 participants à incarner (en jeu) un terroriste puis un soldat de l'ONU. Dans la peau du

terroriste, les joueurs ont tué, volé et commis des attentats : au final, tous ont fait état d'un sentiment de malaise teinté de culpabilité. «Ces travaux nous montrent le potentiel émotionnel des jeux vidéo», analyse Mathieu Grizzard, principal auteur de l'étude. Ces médias pourraient avoir une influence positive sur nos valeurs morales. Bien que critiquable, cette étude a au moins le mérite de remettre les jeux vidéo sur le devant de la scène, à l'heure où les blockbusters d'été préparent leur arrivée sur nos consoles...

Une hormone pour prévenir les lésions des bébés prématurés



Selon une étude scientifique suisse, l'érythropoïétine, une hormone plus connue sous le nom d'EPO, permettrait d'éviter certaines lésions neurologiques chez les bébés prématurés.

L'érythropoïétine (plus connue sous le nom d'EPO) est une hormone particulièrement connue depuis qu'elle a été détournée par les coureurs cyclistes comme produit dopant. Mais c'est avant tout une hormone utilisée à des fins médicales en cas d'insuffisance rénale chronique, de maladies du sang ou de cancer (comme le lymphome). Mais des chercheurs de l'hôpital universitaire de la faculté de médecine de Genève viennent de découvrir que l'EPO, administrée à des bébés prématurés, pourrait prévenir les lésions du cerveau dues au fait qu'ils ne sont pas nés à terme.

Ces chercheurs suisses ont étudié les effets de l'EPO sur 165 cerveaux de bébés né prématurés. La moitié d'entre eux avait reçu 3 doses d'hormones dans les deux jours suivants leur naissance. Et l'autre moitié avait reçu un placebo. « Nous avons découvert en étudiant les résultats par IRM, que les cerveaux des enfants ayant reçu les doses d'EPO avaient subi moins de dommages que les autres » explique le Dr Russia Ha-Vinh Leuchter, co-auteur de l'étude.

« Ce n'est que la première étape », précise le Pr Petra Hüppi, également auteur de l'étude. « Nous devons suivre les bébés concernés et faire d'autres IRM dans deux ou trois ans afin de voir si les déficiences cognitives que l'on observe généralement chez les enfants prématurés sont atténuées ».

Chaque année, environ 55 000 bébés naissent avant la 37^e semaine de grossesse. Ils sont alors considérés comme prématurés.

Le prématuré est un nouveau-né dont toutes les grandes fonctions sont immatures. Sa respiration est entrecoupée de pauses qui nécessitent une surveillance constante. Il n'a pas encore le force de téter ni le réflexe de succion, il doit donc être nourri par sonde. Et trois dangers majeurs le menacent : la détresse respiratoire, l'hémorragie intracrânienne et les infections, en raison de son système immunitaire immature.

Vous êtes enceinte ? Évitez le thon

Selon une association de consommateurs, les femmes enceintes devraient éviter de consommer toute forme de thon, y compris celui en boîte. Ceci, afin d'éviter une exposition au mercure.

Selon différentes études sanitaires, les bébés exposés au mercure in utero peuvent souffrir de dommages au cerveau ainsi que de problèmes d'audition ou de vue.

C'est pourquoi The Yonkers, une association de consommateurs américaine, met en garde les femmes enceintes, en leur conseillant d'éviter la consommation de thon pendant leur grossesse. Leurs recommandations concernent le thon frais mais également le thon en boîte.

En tant que poisson gras, le thon représente une source non négligeable d'acides gras essentiels. Mais les eaux où il est pêché sont de plus en plus contaminées en mercure, notamment l'Atlantique Nord. Et les poissons élevés ou pêchés dans ces eaux ont naturellement tendance à accumuler le mercure dans leurs tissus.

Les recommandations de l'association de consommateurs vont à l'encontre des dernières directives de la Food and Drug Administration, qui recommande aux femmes qui veulent



tomber enceinte, qui sont enceintes ou qui allaitent, de conserver le thon sur la liste des aliments qu'elles peuvent continuer à consommer. «Mais le thon pâle n'est pas un bon choix en raison d'une forte probabilité

qu'il contienne du mercure» insiste l'association.

A hautes doses, le mercure est associé à des troubles neurologiques (sclérose en plaques notamment). L'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'environ-

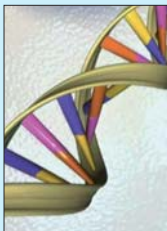
nement et du travail (Anses) recommande ainsi de consommer du poisson uniquement deux fois par semaine, afin de bénéficier de ses vertus nutritionnelles, et de diversifier les espèces de poissons consommées.

Cancer : il laisse une empreinte visible sur l'ADN

Le cancer laisserait sa marque sur le génome, d'après une nouvelle étude américaine. Une découverte qui pourrait améliorer le dépistage ou le traitement préventif.

Le cancer laisserait sa « signature » sur la molécule d'ADN, révèle une étude de l'University School of Medicine de Baltimore (USA), publiée dans la revue scientifique *Genome Medicine* le 26 août dernier.

Ces travaux soulignent l'importance de l'épigénétique dans le cancer : l'ADN est modifié par la maladie, et ces modifications



sont transmissibles mais aussi réversibles, sans toutefois altérer l'information génétique en elle-même.

Pour arriver à cette conclusion et identifier quelle était la modification exacte de l'ADN due au cancer, les chercheurs ont analysé la séquence génomique de 108 tissus provenant de cinq types de cancers différents (pancréas, thyroïde, poulmon, sein), ainsi que de tissus sains et de 51 tumeurs pré-malignes.

Grâce à un nouveau processus d'analyse, les scientifiques ont alors observé une perte de grou-

pement méthyle (composé d'un atome de carbone et de trois atomes d'hydrogène) sur les grands tronçons d'ADN des cellules cancéreuses. Ces modifications semblent se produire au début de la formation des tumeurs, et pourrait être ce qui permet aux cellules tumorales de prospérer.

Grâce à l'empreinte laissée par le cancer sur l'ADN, les chercheurs pourront désormais travailler à l'élaboration d'un dépistage précoce ou d'un traitement préventif pour les patients dont l'ADN est ainsi marqué.

EBOLA : le virus tue plus de femmes que d'hommes

Le virus de la fièvre hémorragique fait plus de victimes chez les femmes que chez les hommes. Une raison principalement sociale : lorsqu'un enfant tombe malade, c'est sa mère et non son père qui le soigne... et qui attrape à son tour le virus.

Depuis le début de l'épidémie de fièvre Ebola, plus de 1350 personnes sont décédées. Selon l'Unicef, une majorité de personnes infectées seraient des femmes : elles représenteraient entre 55 et 60% des personnes touchées peut-on lire dans le Washington Post. Cette proportion atteindrait même 75% au Libéria.

Les raisons de cette inégalité face au virus sont principalement sociales : lorsqu'un membre de la famille (et notamment un enfant) tombe malade, ce sont essentiellement les femmes qui le soignent et non les hommes. Lorsqu'il y a un décès dans la fa-

mille, ce sont aussi les femmes qui préparent les funérailles. De même, les femmes sont majoritaires parmi les personnels soignants. Or, ceux-ci ne sont pas épargnés par le virus depuis le début de l'épidémie.

Enfin, ce sont également les femmes qui vendent la production agricole sur les marchés hebdomadaires, sans se soucier des zones de quarantaine. La Côte d'Ivoire a d'ailleurs fermé l'accès de ses foires aux transfrontaliers.

Mais au-delà de ces raisons sociales, le magazine *Foreign Policy* rappelle que de nombreuses épidémies touchent plus

régulièrement les femmes: la grippe H1N1 ou le sida, par exemple. Une des explications serait que l'on minimise certains symptômes chez le sexe féminin, comme les saignements par exemple, que l'on confond avec les saignements menstruels.



NIGERIA: 9 agriculteurs tués et 12 enlevés dans une attaque de Boko Haram

Des terroristes du groupe Boko Haram ont tué neuf agriculteurs et en ont enlevé 12 autres dans un village du nord-est du Nigeria, ont indiqué mardi les autorités locales. Les assaillants sont arrivés lundi dans un champ du village de Mammanti, à 5 km de Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno, où ils ont tué neuf cultivateurs en train de travailler et en ont blessé trois autres. «Nous avons retrouvé neuf corps après l'attaque», a affirmé le chef du village, Muhammad Mammanti, ajoutant que «les insurgés ont emmené 12 personnes, dont des femmes, et blessé à la machette trois personnes» ayant refusé de les suivre.

Selon Usman Kaka, un cultivateur qui a réussi à s'échapper, les terroristes sont arrivés vers 13h15 (12h15 GMT). «Ils ont juste ouvert le feu et continué à tirer alors que nous étions en train de fuir», a-t-il raconté.

«Quand nous sommes revenus plus tard, nous avons constaté que neuf personnes avaient été tuées et trois avaient des traces de machette à la tête pour avoir refusé de les suivre», a-t-il dit. Le 14 novembre, des membres de Boko Haram avaient déjà attaqué Mammanti, tuant une personne et incendiant le village avant d'emporter des centaines de têtes de bétail avec eux. Sept femmes avaient été enlevées le même jour près de la ville de Bama, à 70 km de Maiduguri, alors qu'elles travaillaient dans les champs sous la protection d'hommes armés, selon des membres de la milice civile engagée contre Boko Haram aux côtés de l'armée nigérienne.

L'attaque de la semaine dernière avait obligé les habitants à se réfugier à Maiduguri, tout en continuant à venir cultiver leurs champs la journée. Les insurgés attaquent fréquemment les communautés agricoles pour piller des vivres et enlever des civils, souvent contraints d'intégrer les rangs du groupe terroriste.

Le 12 novembre, les terroristes avaient également tué 15 agriculteurs dans leurs champs près de la ville-garnison de Monguno, à 140 km de Maiduguri.

Lancement de la campagne pour les élections présidentielle et législatives

La commission électorale du Nigeria (INEC) vient de donner son feu vert pour le démarrage de la campagne pour les élections présidentielle et les législatives prévues en février 2019, a annoncé le directeur de l'information et de la communication des électeurs auprès de l'INEC, Oluwale Osaze-Uzzi. Les partis politiques qui présentent des candidats pour les deux scrutins peuvent commencer leur campagnes à travers le pays, a noté M. Osaze-Uzzi. A cet effet, le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, et son principal rival, Atiku Abubakar, ont dévoilé leur programme donnant lundi le coup d'envoi de la campagne de la présidentielle qui aura lieu le 16 février prochain. Les électeurs devront choisir leur président parmi 78 candidats, mais le principal duel opposera le président sortant, candidat du Congrès des Progressistes (APC) et le chef de file de l'opposition (Parti populaire Démocratique, PDP).

RDONGO: 2 travailleurs humanitaires tués dans le Tanganyika

Deux travailleurs humanitaires congolais ont été tués la semaine dernière par des hommes armés non identifiés dans le Tanganyika, dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué mardi leur organisation. «Nous sommes dévastés de confirmer la perte tragique de nos deux employés», a déclaré Mike Meyers, PDG de l'ONG américaine Food for the Hungry (FH) dans un communiqué. Les deux ouvriers retournaient à leur lieu de travail jeudi matin

(15 novembre) lorsqu'ils ont été abordés sur la route par des individus armés qui les ont attaqués, a expliqué cette source. L'incident a eu lieu dans une localité située à environ 80 km de Kalemie, capitale du Tanganyika où la résurgence du conflit entre Bantous et Pygmées a déplacé un nombre important de populations en 2016-2017 (jusqu'à 600.000 de sources humanitaires). «Nous dénonçons cette terrible attaque contre des vies des humanitaires et la violence en cours en RDC», a ajouté le respon-

CÔTE D'IVOIRE : Lancement de l'académie internationale de lutte contre le terrorisme à Abidjan

Le lancement graduel des activités de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme qui se trouve à Abidjan, en Côte d'Ivoire a été marqué lundi par la tenue du premier Symposium de deux jours autour du thème : «Lutter contre le terrorisme aujourd'hui : réflexion, action et coordination», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, le ministre d'Etat, ministre de la Défense de la Côte d'Ivoire, Hamed Bakayoko, a révélé qu'une partie de l'académie, «sera opérationnelle à la mi 2019 et la totalité à la fin de la même année».

Pour lui, ce symposium «vient à temps, car on assiste à la menace terroriste dans le monde entier, malgré la défaite du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI). S'agissant de la lutte contre le terrorisme sur le territoire ivoirien, le ministre a assuré que la Côte d'Ivoire a «beaucoup progressé» depuis l'attentat contre la station balnéaire ivoirienne du «Grand-Bassam» en 2016. «Nous avons beaucoup progressé. L'attentat de Bassam a permis de mettre en réseau tous les services de renseignement de la sous-région, et ça a donné des résultats», a-t-il affirmé, lors d'un point de presse.

Selon le responsable, l'enquête de «Bassam» a eu des conséquences au Burkina, où il y a eu des arrestations. «Il y a eu des arrestations également au Mali et au Sénégal, parce que le croisement des informations entre les services d'enquête dans nos différents pays, ont permis à chaque pays de faire sa part de tâche qui a donné des résultats satisfaisants», a fait savoir le ministre Bakayoko. Trois panels aborde-



ront lors du Symposium d'Abidjan, des thèmes liés aux «groupes terroristes en Afrique de l'ouest, répartition, modes d'action, recrutement et financement», «la neutralisation et traitement judiciaire, les capacités d'action indispensables : expériences croisées africaines et françaises», et enfin la question «de l'exploitation du

renseignement et de la mise en œuvre des réponses impératives de la coordination».

La cérémonie d'ouverture de ce symposium a également vu la présence de plusieurs membres du gouvernement ivoirien, du ministre de l'Intérieur du Nigéria, Abdulrahman Dambazau.

GUINÉE ÉQUATORIALE: L'opposition réclame le retour de son unique député au Parlement



Le parti Citoyens pour l'innovation (CI), dissous par la justice en février mais seul parti d'opposition détenteur d'un siège au Parlement de Guinée équatoriale, a réclamé le retour de son député à l'Assemblée, a indiqué son leader dimanche. «Le peuple l'a élu, c'est la volonté du peuple et on doit la respecter», a déclaré Gabriel Nse Obiang.

Jusqu'ici, le gouvernement ne dit rien, un mois après la libération du député, Jesus Mitogo. Dans une interview en octobre à la télévision espagnole TVE, le président guinéen Teodoro Obiang Nguema avait indiqué que M. Mitogo ré-

cupérerait son siège à sa sortie de prison. «Le député de CI ne peut plus venir récupérer son siège car leur parti est dissous», a indiqué une source du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE, au pouvoir). CI avait été dissous en février lors du procès de militants du parti, dont M. Mitogo. Le député avait été emprisonné après des échauffourées avec les forces de l'ordre pendant la campagne électorale en novembre 2017. Condamné à plus de trente ans de prison pour sédition et atteinte à l'autorité, il purgeait sa peine à la prison d'Évi-

nayong, sur la partie continentale du pays. Avec une trentaine d'autres militants de CI, il avait été libéré mi-octobre après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle décrétée à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Guinée équatoriale, le 12 octobre.

Le parti CI réclame aussi le retour à la mairie de Malabo d'un conseiller, élu de l'opposition, qui a bénéficié de la même grâce en octobre. De même, le parti dissous a demandé sa réhabilitation. «L'amnistie est venue tout annuler, pourquoi CI reste toujours bloqué?», s'est interrogé M. Nse Obiang.

MALI : Un membre du Mécanisme opérationnel de coordination tué à Tombouctou

Un membre d'une unité mixte formée de soldats maliens et d'ex-combattants, a été assassiné dimanche à Tombouctou (nord-ouest), ont indiqué des médias locaux.

Selon des médias maliens, il s'agit de Moulaye Touhami qui faisait partie du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) et intégré au sein du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC), une unité mixte formée de soldats maliens et d'anciens combattants pour restaurer la sécurité.

Partisan de la paix, selon ses camarades, Moulaye Touhami a été assassiné dimanche à Tombouctou par des terroristes dans le quartier Abarradjou, a indiqué une source sécuritaire, citée par des médias locaux. «Le lâche assassinat de Moulaye a pour objectif de faire peur à tous ceux qui veulent aller vers la paix», a dénoncé un élu de Tombouctou.

Le 9 septembre dernier, le commandant Saloum Ould Becki, chef de mission de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) au sein du MOC, avait été aussi assassiné à Tombouctou.

L'objectif du MOC est d'instaurer la confiance entre l'armée malienne et les autres groupes impliqués dans le processus de paix, lancé en 2015, mais aussi de rassurer les populations dans ce pays du Sahel. Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, inscrit lui aussi dans les accords de paix de 2015, prévoit l'inclusion des combattants d'ex-groupes ou pro-gouvernements au sein d'une armée nationale restructurée et plus représentative des populations maliennes.

sable. Food for the Hungry «a suspendu toutes ses activités dans la région et collabore avec les autorités locales dans l'enquête en cours pour obtenir justice», indique le communiqué. Des attaques contre les personnels humanitaires sont régulièrement rapportées en République démocratique du Congo et la situation tend à empirer, selon des sources humanitaires. Les autorités ont commencé fin août l'évacuation des camps de déplacés dans la province du Tanganyika.

SYRIE/CRISE:

De Mistura insiste sur un accord d'ici fin décembre, pour parler à Astana les 28-29 novembre

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a insisté sur un accord d'ici fin décembre pour la mise sur pied d'un comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution pour ce pays, affirmant qu'il était prêt à jeter l'éponge dans le cas contraire, alors que des pourparlers les 28 et 29 novembre à Astana (Kazakhstan) réuniront des émissaires de l'Iran, la Russie et la Turquie pour discuter de la situation dans la ville syrienne d'Idlib.

Depuis janvier, le médiateur, Staffan de Mistura, qui doit quitter ses fonctions fin novembre, travaille sur la composition du Comité qui doit comprendre selon son plan 150 personnes: 50 choisies par le gouvernement, 50 par l'opposition et 50 par l'ONU pour inclure dans la réflexion des représentants de la société civile et des experts.

Ce comité serait chargé de plancher sur une loi fondamentale permettant de mener à des élections, afin de tourner la page de sept années de conflit. Lors d'une réunion lundi du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée à la Syrie, Staffan de Mistura, a indiqué que «nous sommes dans les derniers jours des tentatives de mise en place du comité constitutionnel», et qu'il «se pourrait que nous devions conclure qu'il n'est peut-être pas possible de former un comité constitutionnel, crédible et inclusif, à ce stade», mettant en garde que «dans ce cas malheureux, je serai tout à fait prêt à expliquer au Conseil de sécurité pourquoi». Les Nations unies espèrent toutefois toujours pouvoir envoyer les invitations aux membres du comité d'ici la mi-décembre, et convenir d'une première réunion avant le 31 décembre, a dit l'émissaire, qui doit par la suite être remplacé par le diplomate norvégien Geir Pedersen. Les dirigeants de la Russie, de la Turquie, de l'Allemagne et de la France ont

appelé à ce que le comité soit formé avant la fin de l'année.

Nouveau round de pourparlers à Astana les 28-29 novembre

Les déclarations de de Mistura interviennent alors qu'un nouveau round de pourparlers sur la Syrie réunira les 28 et 29 novembre à Astana, capitale du Kazakhstan, des émissaires de l'Iran, de la Russie et de la Turquie pour discuter notamment de la situation à Idlib (nord-ouest) syrien. «Les participants prévoient de discuter de la situation en Syrie, en particulier à Idlib, et la création des conditions pour le retour des réfugiés et déplacés, et le rétablissement du pays post-conflit», explique le ministre kazakh des Affaires étrangères Kaïrat Abdrakhmanov.

Parrainé par la Russie et l'Iran ainsi que la Turquie, le processus d'Astana réunit depuis janvier 2017, sans implication de Washington, des représentants du gouvernement syrien et une délégation de l'opposition. La mise en place d'une «zone démilitarisée» à Idlib a été l'objet d'un accord le 17 septembre entre la Russie et la Turquie. L'accord devait entrer en vigueur à la mi-octobre, mais sur le terrain certaines dispositions n'ont pas été respectées et des escarmouches opposent régulièrement les forces gouvernementales aux groupes terroristes.

A Astana, les négociations



avaient permis notamment la mise en place de «zones de désescalade» dans la cessation des hostilités dans ces régions n'avaient été que temporaires.

L'armée syrienne reprend le contrôle sur l'ensemble de la province de Soueïda

Sur le terrain, l'armée syrienne a repris le contrôle total sur la province de Soueïda après la sécurisation de la localité Tloul al-Safa, qui était sous l'emprise du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) au terme d'une offensive qui a duré plusieurs semaines.

Les forces armées syriennes contrôlent désormais toute la région de Soueïda après le retrait des terroristes de Daech vers l'est dans la Badiya (désert), selon des médias locaux, qui précisent qu'entre 700 et 1000 éléments armés ont quitté le sud de la Syrie à l'issue d'un accord avec l'armée syrienne. Dans ce contexte, l'agence de presse (Sana) a annoncé que l'armée

syrienne poursuivait le ratissage des zones libérées après avoir éliminé un grand nombre de terroristes.

Cette avancée des forces armées syriennes contre les terroristes intervient moins de dix jours après la libération de 19 otages syriens enlevés le 25 juillet dernier par des terroristes de Daech dans la province méridionale de Soueïda. L'armée syrienne était parvenue, le 8 novembre dernier, à libérer au cours d'une opération spéciale, menée dans la région de Palmyre, les 19 otages parmi eux des femmes et des enfants kidnappés par le groupe extrémiste dans le gouvernorat de Soueïda.

Selon l'agence Sana, les soldats de l'armée syrienne avaient mené une bataille «féroce» contre les ravisseurs avant de réussir à libérer les 19 personnes enlevées et à éliminer les auteurs de cette prise d'otage. Le conflit en Syrie a fait plus de 360.000 morts et des millions de déplacés depuis 2011.

PÉNINSULE CORÉENNE:

Pyongyang détruit 10 postes-frontières dans la zone démilitarisée

Pyongyang a détruit dix postes-frontières à l'explosif mardi dans la zone démilitarisée qui divise la péninsule coréenne, nouvelle étape de la détente en cours entre les deux Corées. Cette mesure avait été décidée lors du sommet de Pyongyang qui a réuni en septembre le président sud-coréen Moon Jae-in et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un.

Le Nord avait annoncé au Sud que ces postes-frontières seraient détruits de manière quasi simultanée, a précisé le ministre sud-coréen de la Défense. L'armée sud-coréenne a «constaté et confirmé que les postes-frontières avaient été complètement rasés à l'heure annoncée».

De son côté, Séoul est en train de détruire dix de ses propres bunkers, principalement à l'excavatrice, selon un porte-parole. Désormais, le Nord dispose de 150 bunkers, à la fois en surface et sous terre contre une cinquantaine pour le Sud, d'après l'agence sud-coréenne Yonhap.

Les deux Corées sont toutefois en train de démanteler le village frontalier de Panmunjom.

YÉMEN:

Retour au calme à Hodeïda

Le calme est revenu mardi dans Hodeïda, ville portuaire dans l'ouest du Yémen, après de violents combats nocturnes, ont rapporté des médias citant des habitants.

Les armes «se sont tuées aux premières lueurs de l'aube», ont précisé ces habitants à partir de Khokha, à une centaine de km au sud de Hodeïda, dans un secteur contrôlé par les forces gouvernementales yéménites.

De violents combats ont éclaté lundi soir entre le mouvement «Ansarallah» (Houthi) et les forces gouvernementales dans la ville en dépit d'appels au calme et d'efforts pour une solution politique du conflit au Yémen. Ces combats, les plus violents depuis la désescalade du 14 novembre, se sont concentrés dans l'Est de la ville où les Houthis ont déclenché des tirs d'artillerie et une riposte des forces régulières, selon des responsables des forces loyalistes.

La coalition militaire menée par l'Arabie saoudite au Yémen a lancé «12 raids aériens», a-t-on ajouté de mêmes sources. Aucun bilan de ces combats n'était disponible mardi matin. Les accrochages à Hodeïda, par où transitent 75 pour cent des aides humanitaires, ont eu lieu en dépit des positions exprimées lundi par le gouvernement et les Houthis en faveur des efforts de paix de l'ONU.

PHILIPPINES-CHINE

Le président chinois en visite à Manille

Le président chinois Xi Jinping a entamé mardi une visite d'Etat aux Philippines, la première d'un président chinois en 13 ans dans ce pays, ont rapporté des médias. Depuis son arrivée au pouvoir en 2016, le président philippin, Rodrigo Duterte, cherche à développer les relations avec Pékin et obtenir au passage de l'aide pour son pays de 105 millions d'habitants.

La Chine a promis d'injecter des milliards de dollars d'investissements et de prêts dans de grands projets d'infrastructures mais ces sommes ne se sont pour l'heure pas parvenues jusqu'à Manille, selon les médias.

PALESTINE:

52 enfants tués par l'occupation israélienne depuis le début de l'année

Au total, 52 enfants Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis le début de l'année en cours, dont 46 à Gaza, a dénoncé lundi le mouvement international de défense des enfants palestiniens. «Parmi les enfants tués par les forces d'occupation, 18 avaient été blessés à la tête, neuf à la poitrine, sept à l'abdomen et cinq à la nuque, alors que les autres blessures étaient au niveau de différentes parties du corps (par des fragments), cela indique que les soldats israéliens ont tiré intentionnellement sur les parties supérieures du corps dans l'intention de tuer», a révélé le Mouvement mondial dans un communiqué repris par l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Un précédent bilan du Mouvement mondial établi au mois d'avril dernier, faisait état d'au moins 37 enfants palestiniens tués en 2018 par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza, et qu'environ treize autres étaient devenus handicapés.

S'exprimant à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, qui coïncide le 20 novembre de chaque année, le Mouvement international de défense des enfants palestiniens, a rappelé que «conformément aux règlements de l'armée israélienne d'occupation spéciale, les munitions réelles ne doivent être utilisées



que dans des circonstances qui représentent une menace mortelle pour le soldat», indiquant aussi «qu'il n'y a aucune preuve que les enfants tués depuis le début de l'année constituaient une telle menace».

Les forces d'occupation israéliennes continuent ainsi, de recourir à une force excessive et d'utiliser les balles dirigées contre les enfants palestiniens en les prenant délibérément pour cible «en raison de la culture d'impunité généralisée» qui règne parmi les soldats de l'occupation israélienne et du fait «qu'ils savaient qu'ils ne seraient pas tenus pour responsables» de leurs actes, quel que soit le résultat.

La Déclaration sur les droits de l'enfant, si si que la Convention relative aux droits de l'enfant, ont été respectivement adoptées pour rappel, par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1959, et le 20 novembre en 1989.

Fin octobre écoulé, trois enfants palestiniens tous âgés de 13 ans, ont été tués par un obus israélien au nord-est de la

ville de Khan Younes située au sud de la bande de Gaza, a rapporté Wafa. L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter «immédiatement» sur le «crime horrible» commis par les forces d'occupation israéliennes contre les trois enfants palestiniens tués. Août dernier, trois hauts fonctionnaires des Nations unies opérant dans les territoires palestiniens occupés avaient appelé à assurer la protection aux enfants palestiniens à travers la prise de mesures «concrètes» pour leur permettre de vivre sans peur et de restaurer leurs droits spoliés par l'occupant israélien, avait rapporté Wafa.

Il s'agit de Jamie McGoldrick, Coordonnateur humanitaire du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), James Heenan, Chef du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et Geneviève Boutin, Représentant spécial de l'UNICEF dans l'Etat de Palestine. Depuis 1990, la Journée mondiale de l'enfance marque le jour où l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration et la Convention spéciale liée aux droits de l'enfant. Depuis 2000, «les forces d'occupation, les gardes de sécurité et les colons israéliens ont tué plus de 2.070 enfants palestiniens», selon le mouvement de défense des enfants.

GUELMA : Lancement des travaux de restauration du site où est tombé au champ d'honneur le martyr Badji Mokhtar

La célébration du 64ème anniversaire du chahid Badji Mokhtar, membre du groupe historique des 22 à l'origine du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a donné lieu, lundi, à l'inspection des travaux de restauration de sa demeure, à la ferme de Dali Benchouaf, où il est tombé en martyr au champ d'honneur le 19 novembre 1954, dans la commune de Medjaz S'fa (Guelma), sur les monts Béni Salah, à 3 km de la RN-16 entre Guelma et Souk Ahras.

Une délégation, conduite par les walis de Guelma et de Souk Ahras, respectivement Kamel Abla et Farid Mehamed, accompagnés des autorités locales civiles et militaires et d'une foule de moudjahidine, s'est ainsi rendue à la région de Dhraa Chouaf où se trouve la demeure du chahid qui connaît des travaux d'entretien.

Selon les explications données sur place, l'opération de restauration des murs en pierre et toit en tuile de la ferme est menée conjointement par les services techniques de la commune de Medjaz S'fa et une entreprise privée de production cinématographique, en prévision de la production d'un film sur la première chahida de la Révolution, Dzair Chayeb, tombée au champ d'honneur le même jour et sur le même lieu que le chahid Badji Mokhtar. L'occasion a donné lieu à la visite de cette maison qui fut le site de la bataille dite «El-Rekakma» sur les monts des Béni Salah les 19 et 20 novembre 1954 et qui témoigne de la bravoure de cette chahida qui n'aura vécu que les 19 premiers jours de la Révolution libératrice.

Une pièce en métal, plantée dans le sol, porte une plaque sur laquelle est écrit «Ici est tombé au champ



d'honneur le chahid Badji Mokhtar». La délégation a évoqué les prouesses du chahid Badji Mokhtar, né le 17 octobre 1919 à Annaba au sein d'une famille lettrée. Il avait d'abord fréquenté l'école des indigènes d'Annaba avant d'aller habiter avec son père à Souk Ahras.

Par le jeune, il avait réussi à faire tomber son poids à un niveau lui ayant permis d'éviter l'incorporation obligatoire à l'armée française en 1944. Il avait pris part à la réunion des 22 historiques et avait supervisé les préparatifs du déclenchement de la Révolution à Souk Ahras en y formant le premier groupe armé à

l'origine de plusieurs actions réussies, dont l'attaque de la mine de Nadhour à Guelma, avant de tomber au champ d'honneur en compagnie de trois autres moudjahidine et Dzair Chayeb.

Une cérémonie de recueillement au cimetière des chouchada du village Badji Mokhtar, sur les limites entre les wilayas de Guelma et Souk Ahras, a été auparavant observée par la délégation qui a lu la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouchada. Des membres de la famille de Badji Mokhtar et de celle de Dzair Chayeb ont été honorés à l'occasion.

FRANCE-ALGÉRIE Un cénotaphe à la mémoire de Maurice Audin au cimetière Père Lachaise de Paris

Un cénotaphe sera apposé au cimetière Père Lachaise à la mémoire du militant algérien Maurice Audin, torturé et assassiné par l'armée française en 1957, a-t-on appris lundi du Conseil de Paris.

La décision d'apposer ce cénotaphe, un monument funéraire qui ne contient pas de corps, a été votée à l'unanimité par le conseil vendredi dernier. «En juin prochain, date anniversaire de son enlèvement par les parachutistes français, près du mur des Fédérés, et de la tombe de Paul Eluard, une stèle lui rendra désormais hommage», a-t-on précisé. Le corps de Maurice Audin n'a pas été encore retrouvé.

Sur ce cénotaphe, les passants dans ce cimetière parisien pourront lire : «Le souvenir de Maurice Audin et des autres victimes de cette terrible répression ne peut que renforcer la détermination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour que les crimes d'Etat, les arrestations arbitraires, la torture et les disparitions forcées qui ont cours partout dans le monde, soient reconnus, punis et ne puissent plus se reproduire».

Le 13 septembre dernier, 61 ans après sa disparition, le président Emmanuel Macron a reconnu officiellement la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et l'assassinat par

l'armée française de ce militant pour l'indépendance de l'Algérie. Dans une déclaration remise à Josette Audin, veuve de Maurice, le président Macron a indiqué qu'il importe que cette histoire «soit connue», qu'elle «soit regardée avec courage et lucidité», appelant à l'approfondissement du travail de vérité qui doit ouvrir la voie à une «meilleure» compréhension de passé français et à une volonté «nouvelle» de réconciliation des mémoires et des peuples français et algériens. «Il en va de l'apaisement et de la sérénité de ceux qu'elle a meurtris, dont elle a bouleversé les destins, tant en Algérie qu'en France», a-t-il ajouté, soulignant que la torture s'est instituée «sur un fondement légal» (les pouvoirs spéciaux) qui a donné lieu à un «terreau malheureux d'actes parfois terribles». «Certes, la torture n'a pas cessé d'être un crime au regard de la loi, mais elle s'est alors développée parce qu'elle restait impunie. Et elle restait impunie parce qu'elle était conçue comme une arme contre le FLN, qui avait lancé l'insurrection en 1954, mais aussi contre ceux qui étaient vus comme ses alliés, militants et partisans de l'indépendance, une arme considérée comme légitime dans cette guerre-là, en dépit de son illégalité», a-t-il déclaré.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D-ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 41000200001608501000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°26/2018

La commune d'Alger centre, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'exécution de :

ETUDE ET SUIVI DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CINEMA MITIDJA (EX : LE PARIS)
SISE A LA RUE DES FRERES ALLAOUM (EX : TANCREDE) - ALGER CENTRE.

Les architectes agréés par l'ordre des architectes et les Bureaux d'études de droit algérien, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de :

SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE
SIS AU 03 : PLACE EMIR ABDELKADER ALGER CENTRE

Contre le paiement auprès de la régie communale de la somme de 3000 DA non remboursable. Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 17 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière, insérés dans trois enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporter uniquement la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 26/2018

ETUDE ET SUIVI DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CINEMA MITIDJA (EX : LE PARIS)
SISE A LA RUE DES FRERES ALLAOUM (EX : TANCREDE) - ALGER CENTRE.

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE
SIS AU 03 : PLACE EMIR ABDELKADER ALGER CENTRE

01- Le dossier de candidature : Doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 17 du cahier des charges, notamment :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Une copie du statut notarié
- Copie de l'agrément en cours de validité
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à exercer ou activer dans le domaine.
- Documents justifiant les capacités professionnelles à engager la société.

02- L'offre Technique : Doit contenir :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite (Lu et Accepté)
- L'ensemble des documents permettant d'évaluer l'offre technique.
- Un mémoire technique justificatif.

03- L'offre Financière : Doit contenir :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné daté et cacheté.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, signé, daté et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la 1^{re} parution de l'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 14 H00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable)

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 H 00.

Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE / SPA AU Capital social de 61 275 180 000 DA RC N°02 B 18083
DIRECTION GENERALE
NIF : 000216001808337

Siège social: Route National N° 5 Cinq Maisons - Mohammadia - ALGER

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 119/AT/DAL/2018

Un avis de consultation nationale ouverte est lancé pour :

RENOUVELLEMENT DU SUPPORT ET DE LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES HP

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, muni d'une demande établie sur papier entête, accompagné du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
DEPARTEMENT ELABORATION DES CAHIER DES CHARGES ET CONTRATS
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS BLOC « E »
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de Cinq Mille Dinars Algériens (5 000.00 DA) non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars N°001 00648 0300 000001/42.

Les offres doivent être composées :

1- D'une offre technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».

2- D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 119/AT/DAL/2018
RENOUVELLEMENT DU SUPPORT ET DE LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES HP
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de Trente (30) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

PRIX DE L'INSTANCE ARABE DU THÉÂTRE À DEUX ALGÉRIENS: M.Mihoubi : «Un succès pour l'écriture théâtrale et la littérature algériennes»

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi a estimé que l'attribution du Prix de l'Instance arabe du théâtre pour l'écriture théâtrale pour enfant aux deux écrivains algériens, Youcef Baaloudj et Kenza Mebarki était «une succès pour l'écriture théâtrale et la littérature algériennes», selon un communiqué rendu public lundi par le ministère de la Culture.

Félicitant les lauréats, M. Mihoubi a déclaré avoir appris avec beaucoup de fierté et de joie cette consécration méritée qui témoigne, a-t-il dit, des capacités importantes que recèle la scène artistique ainsi que «les énergies créatives» de notre jeunesse.

L'écrivain Youcef Baaloudj a obtenu le prix du meilleur texte avec «Kem kem mared el Koutoub», une plaidoirie pour la réhabilitation du livre et de la lecture. Il avait également obtenu le Prix de Sharjah pour la première publication en théâtre pour enfants

et a participé à plusieurs manifestations théâtrales et culturelles.

Pour ce qui est de l'écrivaine et chercheuse Kenza Mebarki, elle a obtenu le 3ème prix en ex-aequo avec l'écrivain égyptien, Mohamed Kosbor, et ce pour son œuvre «madinet el nanou». Elle avait déjà obtenu plusieurs prix en écriture théâtrale et plusieurs de ses œuvres ont été jouées, dont «Juha Digital». Organisé par l'Instance arabe du théâtre dont le siège se trouve à Sharjah (Emirats arabes unis), le concours de ce Prix fixe l'âge des participants à



moins de 35 ans et exige que les œuvres présentées portent sur le legs culturel. Les prix seront remis

durant la 11e édition du Festival du Théâtre arabe, prévu en Egypte en 2019.

BOUMERDES:

Parachèvement «bientôt» de l'étude de restauration et réhabilitation du phare Bengut de Dellys

L'étude technique relative à la restauration et réhabilitation du phare Bengut, l'un des plus importants monuments historiques de la ville de Dellys (63 km à l'est du chef-lieu de Boumerdes), plus communément appelé «Bordj Fnar», sera «bientôt» achevée, a-t-on appris du directeur de la culture de la wilaya.

Cette étude, prévue à la réception avant fin 2018, vise à déterminer la situation et les procédures d'urgence à entreprendre pour arrêter la dégradation de ce monument, dont l'état a empiré suite au séisme du 21 mai 2003, a indiqué à l'APS Abdelali Koudid. Il a souligné que cette opération de réhabilitation est tributaire, selon lui, d'une «déviation de gel sur son financement», signalant des «efforts consentis en direction des parties concernées, afin de faire aboutir cette démarche». A noter que les autorités locales, s'était engagée, lors de l'installation de la Commission de gestion de la ville de Dellys, au premier trimestre de cette année, à la mobilisation d'une enveloppe sur le budget communal ou de la wilaya, pour la prise en charge de la restauration de ce qui a été détruit de ce monument, dans le cadre d'un programme portant réhabilitation d'un nombre de monuments archéologiques de la vieille ville de Dellys. Ce vestige historique, répertorié dans l'inventaire des biens culturels fonciers de la wilaya, résiste encore aux vicissitudes

du temps sur un site pittoresque surplombant la mer, demeurant un véritable repère pour les marins désirant accoster les eaux du port de Dellys. Selon les documents historiques en possession de la direction de la Culture de la wilaya, la construction du phare «Bordj Fnar» remonte à 1881, soit plus de 40 ans après l'occupation française de Dellys. Il se compte parmi les 25 phares érigés sur le littoral du pays de 1886 à 1954. Baptisé du nom de son constructeur, l'ingénieur Bengut, il a été construit dans la zone des «jardins enchanteurs», le point le plus culminant par rapport au niveau de la mer. Il est limité à l'Est par le port et le secteur protégé de l'Antique Casbah de Dellys et, à l'Ouest, par une vieille citadelle.

Ce phare, dont l'architecture est inspirée des minarets des mosquées, est considéré comme l'un des plus beaux du pays. D'une hauteur de 25 mètres, il fonctionnait avec un projecteur émettant des rayons lumineux d'une portée de 95 km. De nuit, ces signaux pouvaient être aperçus à partir des hauteurs d'Azeffoune de Tizi-Ouzou, (60 km à l'Est de Dellys), voire même des hauteurs d'Alger, à l'Ouest.

Le phare «Bordj Fnar» renferme, à ce jour, un précieux matériel consistant en des appareils d'éclairage de secours, un capteur électrique, un cadre circulaire pivotant sur un récepteur de mercure, et autres instru-

ments de contrôle des mouvements de rotation, d'une lampe à gaz, d'une loupe, d'une boussole, d'un paratonnerre et autre bibelots. Opérationnel durant près d'un siècle, le phare «Bordj Fnar» s'est arrêté pour la première fois de fonctionner, dans la nuit du 22 février 1994, suite à un attentat terroriste à la bombe, dont la déflagration a fragilisé ses murs et ses fondations. La restauration de ce vestige a nécessité pas moins de six (6) années de travaux.

Après une reprise de son fonctionnement, il dut une nouvelle fois s'arrêter, le séisme du 21 mai 2003 ayant fait apparaître de grandes fissures sur ses murs. Il demeure à l'arrêt, à ce jour. Suite à l'arrêt définitif du «Bordj Fnar», un autre phare (de sept mètres plus haut), a été construit dans l'urgence dans son périmètre immédiat, tandis que le directeur de la culture de la wilaya prévoit un «ré exploitation future» du phare Bengut «dès le parachèvement de sa restauration et réhabilitation». D'autre part, des associations locales, dont «La Casbah de Dellys», «Nautilus» et «Delphine», s'accordent sur la nécessité de «sauver en urgence» ce repère historique pour en faire «un musée maritime» où seraient entreposés les «trésors» marins, qui se trouvent au niveau de phare, mais également ceux détenus actuellement par des habitants de la ville de Dellys et des associations.

TIZI-OUZOU :

Installation du réalisateur Amar Tribèche à la tête du Festival du film amazigh

Le réalisateur Amar Tribèche a été installé lundi à Tizi-Ouzou en tant que commissaire du Festival culturel national du film amazigh (FCNAFA), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la bibliothèque principale de lecture publique.

Nommé à ce poste samedi par le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, «en reconnaissance de son parcours exceptionnel, son engagement au service du cinéma algérien, sa conviction de faire de l'amazighité un élément fondamental de l'identité nationale». Il remplace M. Mahiout Farid, qui occupait ce poste depuis 2015.

Cette nomination aspire à «donner un nouveau souffle à ce festival qui participe à la promotion de la culture et de l'identité amazighe», a souligné, à l'occasion, Mme Zahia Bencheikh, directrice du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture. Soulignant «l'importance du travail» qui l'attend à la tête de ce festival, M. Tribèche a indiqué qu'il s'attèlera à instaurer «une collégialité dans le travail pour mettre à profit l'expérience et la volonté de tout un chacun au service de la réussite de ce festival».

Il a, également, insisté sur «l'impératif d'installer de

nouveaux ressorts professionnels qui permettront d'apporter un plus pour cette manifestation et garantir sa pérennité, en développant notamment la formation cinématographique», qui, a-t-il dit, «n'occupe pas la place qui lui revient dans le cinéma national».

Un volet qui a, d'ailleurs, été choisi comme axe principal de la 17ème édition de ce festival, dont le dernier délai pour le dépôt des films a été fixé à ce mardi 20 novembre, et qui sera dédiée à la mémoire du défunt artiste Djamel Allam, décédé le 15 septembre dernier à Paris. Né à Boghni (38 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) en 1953, Amar Tribèche a fait partie de la première génération des réalisateurs de la radiodiffusion et télévision algérienne. Il a à son actif plusieurs émissions, documentaires et films pour enfants (L'enfance entre les textes et l'application en 1979, la pollution en 1982 etc). Il a réalisé plusieurs longs métrages, dont Aïla ki ennas, avec Fatima Berber et Athmane Ariouet en 1990 et Deux femmes, avec Bahia Rachedi et Athmane Ariouet en 1991, ainsi que plusieurs feuilleton et séries télévisées pour la télévision nationale.

APS

MUSIQUE Wahab Bahri «grand lauréat» du Prix Abdelkrim-Dali 2018

Le jeune interprète de musique andalouse, Wahab Bahri, a été sacré lundi à Alger «grand lauréat» de la 2e édition du concours de la meilleure interprétation du chant andalou Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, qui a mis en compétition neuf finalistes.

Le jury a décerné le 1er Prix de ce concours biennal à Wahab Bahri pour sa nouba dans le mode «raml», lors d'une cérémonie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Elève de Smain Hini qui l'a initié au violon et au chant andalou au sein de l'Association El Inchirah (Alger), Wahab Bahri, s'est vu remettre une «attestation de succès» en plus d'un «accompagnement financier» pour l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD.

Présidé par Smain Hini, le jury a consacré également Athmane Bendaoud et Abdeslam Ghrif Hedi, respectivement lauréats du 2e et 3e Prix pour leurs noubas dans les modes «sika» et «zidane». Les six autres candidats aux épreuves finales, ont reçus, pour leur part, des attestations de participation et des cadeaux honorifiques. S'exprimant à l'issue de l'annonce du palmarès, la présidente de la Fondation Abdelkrim-Dali, Wahiba Dali, a rappelé que l'édition 2018 de ce concours a mis en lice 9 finalistes, choisis parmi une «trentaine» de candidats.

La prochaine édition, prévue en 2020, aura une «dimension maghrébine» en s'ouvrant, a-t-elle dit, aux jeunes interprètes de la chanson andalouse du Maroc et de la Tunisie.

La Fondation a rendu hommage au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika en lui décernant un tableau, remis au Secrétaire Général du Conseil

de l'Ordre de mérite à la Présidence de la république, Mohamed-Salah Akka.

Présent à la cérémonie, Mohamed Khezadji, un des illustres interprètes de l'andalou dans sa variante algéroise «Sanaâ» et compagnon de route de Cheikh Abdelkrim Dali, a été également honoré par la Fondation. Sous la direction Nagaub Kateb, chef d'orchestre de la Fondation Abdelkrim Dali, l'Orchestre maghrébin des musiques andalouses, une fusion des ensembles algérien, tunisien et marocain, a clos en chœurs, la soirée en gratifiant l'assistance de pièces aux sonorités classiques. Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, du nom d'une grande figure de l'andalou qui a su allier «gharnati» et «sanaâ», vise à promouvoir de jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

THÉÂTRE DE RUE: Partenariat entre le TRO et l'association Bel Horizon pour une nouvelle production

Le théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Alloula» a conclu un accord de partenariat avec l'association oranaise «Bel Horizon» pour mettre en place une nouvelle production dans le genre «théâtre de rue», a indiqué lundi le directeur de cet établissement culturel.

L'association, qui compte plusieurs adhérents versés dans le quatrième art, compte se joindre à cette nouvelle aventure qu'est la mise en place d'une pièce de théâtre de rue, a fait savoir Mourad Senouci, signalant que plusieurs accords ont été conclus avec le mouvement associatif local pour la promotion de ce genre encore en herbe en Algérie.

La promotion de cet art passe par la multiplication des représentations et la production de nouvelles pièces. Le TRO a déjà à son compte une pièce «El Harraz» montée dans le cadre d'un atelier-production, avec des jeunes talents en mars dernier, et qui a été présentée à plusieurs occasions, a-t-il souligné. «Nous nous sommes produits récemment dans des établissements universitaires à Oran, ainsi

que dans des espaces publics à Alger», a indiqué Mourad Senouci, faisant savoir que la demande est de plus en plus forte.

En plus du partenariat avec l'association «Bel Horizon» pour la production d'une nouvelle pièce, d'autres troupes et associations théâtrales ont émis des propositions pour des productions dans ce genre, actuellement à l'étude, a indiqué le directeur du TRO.

«En plus, nous comptons accompagner les associations versées dans la protection du patrimoine, pour animer certains sites historiques», a encore souligné le même responsable, notant que les expériences menées dans ce registre, au cours de la saison théâtrale écoulée, ont été «très concluantes». Le TRO avait présenté sa pièce de théâtre de rue «El Harraz» en marge de la grande randonnée du 1er mai à Santa Cruz, en partenariat avec l'association «Bel Horizon» et une autre fois en marge d'une visite guidée au quartier historique de Sidi El Houari en juin, suscitant un intérêt et un engouement des spectateurs.

Programme de la soirée

TF1 21:00

La vérité sur l'affaire Harry Quebert

Réalisateur : Jean-Jacques Annaud
Avec : Patrick Dempsey, Ben Schnetzer



Marcus Goldman, jeune romancier en mal d'inspiration après un premier succès, prend contact avec son ami et ancien professeur de littérature à l'université, Harry Quebert, l'un des écrivains les plus respectés des États-Unis depuis son best-seller « Les Origines du mal ». Harry l'invite à venir passer quelques jours chez lui à Somerdale. Quelques mois plus tard, le corps de Nola Kellergan, disparue le 30 août 1975, est retrouvé dans la propriété d'Harry, avec le manuscrit du livre de Quebert. Il est accusé de l'avoir assassinée. Convaincu de l'innocence d'Harry, Marcus revient dans le Maine pour mener sa propre enquête.

France 2 21:10

Dix pour cent

Réalisateur : Marc Fitoussi
Avec : Camille Cottin, Thibault de Montalembert
Guest star : Gérard Lanvin



Tandis que Gérard Lanvin, qui tient le premier rôle d'un long-métrage d'action, se voit voler la vedette par un aspirant comédien qu'il a lui-même recommandé, Julien Doré est fébrile car son film, « L'océan jouit », sort en salles. Dans le plus grand secret, Andréa et Gabriel visitent un local. Le duo envisage de quitter ASK pour monter sa propre agence. Mais Andréa et Gabriel sont démasqués par Arlette. De leur côté, Camille et Hervé s'allient pour travailler sous le même nom : Camille Valentini.

France 3 21:00

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES
193 épisodes



Carole Gaessler invite à découvrir l'Île-de-France, région immense mais pourtant méconnue, riche de trésors architecturaux. Elle admire le château de Vaux-le-Vicomte, en Seine-et-Marne. Puis, elle visite le manoir de la peintre et sculptrice Rosa Bonheur près de Thomery, dont l'atelier est en pleine restauration. Le périple se poursuit aux abords du Wood cottage, édifié dans la ville nouvelle du Vésinet, à l'ouest de Paris, au XIXe siècle. A Crespières, dans les Yvelines, les jeunes artisans Guillaume Caffin et Louis Bataille confectionnent des biscuits aux saveurs franciliennes.

CANAL+ 21:10

Omar Sy, c'est ta chance

Réalisateur : Eric Hannezo



Longtemps associé à son père Fred Testot lors de leur duo comique "Omar et Fred", Omar Sy a vu sa carrière de comédien décoller grâce au succès du film "Intouchables", en 2011, réalisé par Olivier Nakache et Eric Toledano. L'acteur obtient le César du meilleur acteur en 2012. Ce rôle lui ouvre également les portes du cinéma américain, à Hollywood. Le comédien originaire de Trappes dans les Yvelines, s'installe à Los Angeles et apparaît dans plusieurs blockbusters comme "X-Men : Days of Future Past", "Jurassic World" ou encore "Inferno". Dans ce documentaire-portrait, Hélène Sy son épouse, sa famille et ses amis à l'instar de Nicolas Anelka, François Cluzet ou encore Jamel Debbouze reviennent sur son parcours.

6 21:00

La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 13 saisons / 80 épisodes



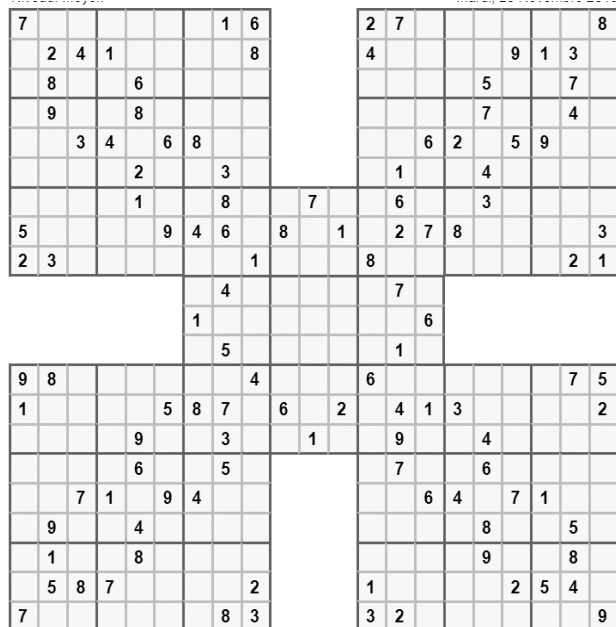
Le jury n'est pas au bout de ses surprises en cette quatrième journée d'auditions. Hélène Ségara, Marianne James, Eric Antoine et Sugar Sammy jugent notamment une troupe de danse Bollywood, le duo Vladimir, qui va fait trembler l'auditoire avec un numéro d'acrobaties à l'aide d'un simple coussin, ou encore Caitelin et Spencer, qui proposent une séquence de cerceau aérien. Les jurés feront aussi la connaissance de Nathan. Handicapé de naissance, ce passionné de danse n'a pas renoncé à son rêve et présente une chorégraphie en fauteuil. Enfin, le groupe Condor fera la part belle à la musique traditionnelle provençale.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2022

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La condition naturelle à l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses fruits.»

Citation de Jean-Jacques Rousseau ; Julie, ou La nouvelle Héloïse (1761)

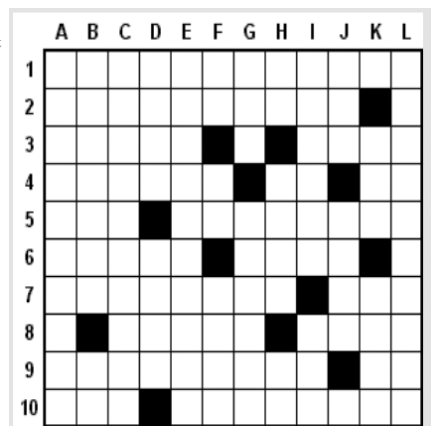
Mots croisés n°2022

- 1 - C'est peut-être un bon fétiche
2 - Fermées par un couvercle
3 - Sucoter - Dignitaire religieux
4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
5 - Immensité - Lançai une vedette
6 - Os de mérou - Inscris
7 - Exceptionnellement - Très peu couverte
8 - Outil de bouff - Défalquer
9 - Axées - Largeur de papier
10 - Entrés dans la famille - Eprouvez

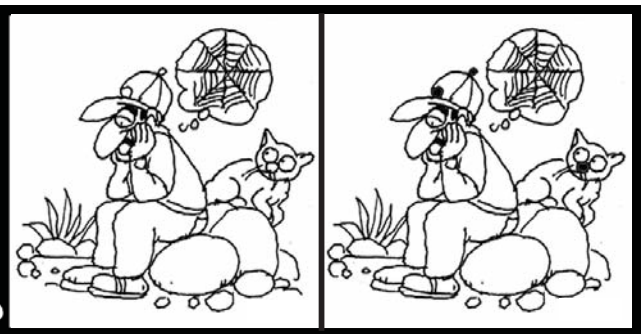
Horizontalement :

Verticalement :

- A - Quelle courge !
B - Procédura - Île atlantique
C - Dégagerais
D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
E - Anéantissement
F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
G - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
I - Interpelait - Se décide
J - Lanceuse de fusées - Devine
K - Prit un autre ton - Rivière africaine
L - Ramèneriez une activité



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
21 Novembre*

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	O	R	T	E	B	O	N	H	E	U	P
2	O	P	E	R	C	U	L	E	S	E		E
3	T	E	T	E	R		A		L	A	M	A
4	I	M	E	R	S	A	S		T	A	U	N
5	M	E	R		S	T	A	R	I	S	A	I
6	A	R	E	T	E		N	O	T	E		M
7	R	A	R	E	M	E	N	T		N	U	E
8	R		A	L	E	N	E		O	T	E	R
9	O	R	I	E	N	T	E	S		L	E	
10	N	E	S		T	E	S	T	E	R	E	Z

A	E	N	I	O
C	R	A	M	S
E	D	T	E	S
P	R	A	P	I
D	E	L	O	E
O	T	E	C	R
S	L	E	E	L
D	M	R	A	S
B	E	N	E	T
E	T	E	S	T
R	E	A	S	E
R	E	A	S	E
R	E	A	S	E

2007 - L'ancien député français Jacques Chirac est mis en examen pour l'enlèvement de fonds publics dans le cadre de l'affaire des charges de mission de la Ville de Paris.

2010 - L'Irlande demande officiellement l'assistance de l'Union européenne et du Fonds monétaire international pour sauvegarder sa stabilité financière.

2003 - General Motors élimine 4000 emplois en Ontario.

2002 - L'UTAN ouvre ses portes à sept anciens pays communistes (Lettonie, Estonie, Lituanie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie et Slovaquie) pour le G-7.

Le gouvernement de Terre-Neuve évalue de Sheshatshui, pour fins de désincorporation, en rendant autorisations adaptées des vapeurs d'essence.

2001 - L'Irlande, l'ancien ministre de la Saint Enoch Lewis est tué par des tireurs de l'ETA.

1951 - à Dayton, en Ohio, les présidents de Serbie, de Croatie et de Bosnie-Herzégovine signent un accord de paix.

1991 - Gérard d'Aboville complète la première traversée à la rame du Pacifique, soit 103 km en 174 jours, entre le Japon et l'État de Washington.

1988 - Aux élections fédérales, les conservateurs de Brian Mulroney sont reportés au pouvoir.

1980 - à Las Vegas, l'incendie de l'hôtel MGM fait 87 morts.

1974 - Deux semaines après l'holocauste du train, l'ambassade des États-Unis au Pakistan est prise par 100 militants moudjahidines.

1974 - Des bombes de l'IRA font 21 morts dans deux bus de Birmingham.

1973 - Des micros, utilisés par des policiers, sont découverts dans les locaux montréalais de l'Agence de presse libre du Québec.

TENNIS/TOURNOI PRO FÉMININ DE MONASTIR - QUALIFICATIONS:

L'Algérienne Benaïssa face à l'Américaine Aubuchon au 2^e tour

Exemptée du premier tour, la tennismoman algérienne Amira Benaïssa affronte l'Américaine Micheline Aubuchon, ce lundi, au second tour de la phase des qualifications du tournoi international Pro féminin de Monastir, qui se dispute du 18 au 25 novembre en Tunisie.

En cas de victoire, Benaïssa (1135e WTA) intégrera directement le tableau final du tournoi. La compétition, qui est dotée d'un prize money de 15.000 USD, a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, comme l'Américaine Chiara Scholl (337e) et la Roumaine Georgiana Chioraie (445e).

VOILE/ALGÉRIE-PRÉPARATION:

Les sélections féminines de RSX et Laser Radial en stage du 20 au 25 novembre à Alger-Plage (FAV)

Les sélections algériennes de RSX et Laser Radial (filles) effectuent un stage bloqué du 20 au 25 novembre 2018 à l'Ecole nationale de voile d'Alger-Plage (Est) en vu des importantes échéances internationales à venir, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Les cinq athlètes qui composent la sélection RSX sont : Meriem Rezouani, Katia Belabbès, Amina Berrichi, Sara Hammaoui, et Lina Ait Ali Ouslimane. En Laser Radial, les six athlètes retenues pour ce stage sont : Akil Nouha, Lechheb Sana, Karassane Malia, Dia Ryma, Touabti Racha et Abdelfatah Maïssa.

Avec quatre athlètes sur les six convoquées en Laser Radial, le Club Nautique de Tipasa (CNT) est le plus représenté dans ce stage, comptant également des véliphanistes du CNM Alger, JSM Alger et Sindbad Oran.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ :

Une perte de 10 et 12 places pour les Algériennes Benaïssa et Ibbou

Les joueuses de tennis algériennes Amira Benaïssa et Inès Ibbou, sans compétition depuis plusieurs jours, ont perdu respectivement 10 et 12 places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé lundi par la World Tennis Association (WTA) et se retrouvent ainsi aux 746e et 1145e rangs. Une régression générale, puisque même dans le classement du «Double», Benaïssa a perdu deux places, pour se retrouver au 1130e rang, alors que sa compatriote Ibbou n'y figure même pas, car se consacrant uniquement au «simple».

Des statistiques qui cependant pourraient s'améliorer positivement dès la semaine prochaine, particulièrement pour Benaïssa, l'oranaise de 28 ans, qui prend part actuellement à un tournoi professionnel à Monastir (18-25 novembre en Tunisie).

Une compétition à 15.000 USD et qui, en cas de bon parcours, permettrait à cette joueuse de regagner quelques places dans le prochain classement mondial féminin. En revanche, sa compatriote Inès Ibbou devra patienter encore un peu avant de soigner à nouveau ses statistiques, car une blessure l'oblige à se consacrer actuellement à la remise en forme.

Ce n'est qu'après avoir récupéré tous ses moyens que cette jeune Algéroise de 20 ans devrait songer à retrouver la compétition. Le classement mondial féminin est toujours dominé par la Roumaine Simona Halep, devant l'Allemande Angelique Kerber et la Danoise Caroline Wozniacki.

APS

SPORT POUR TOUS:

Un programme de formation pour promouvoir la course d'orientation en Algérie

La Fédération nationale du sport pour tous (FNST) a l'ambition de lancer et promouvoir la pratique de la course d'orientation en Algérie, à travers l'organisation de cycles de formation au profit des personnes intéressées par cette discipline.

La course d'orientation est un sport de pleine nature qui se pratique avec une carte et une boussole, en général dans la forêt ou plus rarement en ville. Au départ d'une course traditionnelle, l'orienteur reçoit une carte et la définition des postes, le terrain qu'elle représente ne lui est pas connu. Il doit alors effectuer un circuit, dans un ordre imposé et composé de plusieurs postes de contrôle appelés balises. Pour les trouver le plus rapidement possible, l'orienteur doit suivre une démarche réfléchie.

«Dans le cadre du lancement et de la promotion de cette discipline, nous avons programmé des cycles de formation au profit des personnes intéressées, dont la première session s'est déroulée les 15, 16 et 17 novembre à l'Institut supérieur des sciences et technologie du sport à Ain Bénian (Alger), sous l'encadrement du coordinateur du développement régional de la Fédération internationale de course d'orientation et président de la Confédération méditerranéenne, le Serbe Zoran Milovanovic», a indiqué à l'APS le président de la FNST, Elhadi



Mossab. «Cette session, qui a regroupé 50 participants issus de 15 wilayas, constitue le premier noyau sur lequel va se baser la Fédération pour promouvoir cette discipline auprès du grand public», a-t-il ajouté.

Si la course d'orientation reste méconnue du grand public, elle est en revanche pratiquée de manière régulière dans les différentes structures de l'armée avec des compétitions et championnats périodiques organisés durant la saison. Selon le programme de la FNST, une autre session de formation, qui sera encadrée par un expert international,

est prévue en mars 2019. Afin de faire connaître cette discipline au large public, les responsables de la FNST et du Comité olympique et sportif algérien ont introduit la course d'orientation au programme des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, et ce comme sport d'exhibition, selon le patron de l'instance fédérale.

Le président de la FNST a estimé que la course d'orientation, qui peut également être pratiquée à VTT et à ski, «contribue au développement des capacités intellectuelles», notamment chez les jeunes catégories.

BOXE/MONDIAUX-2018 (DAMES) :

L'Algérienne Taberkout (64kg) éliminée en 8^{es} de finale

La boxeuse algérienne Taberkout Soumeia (64 kg) a été éliminée lundi en huitièmes de finale des Championnats du monde 2018 (seniors) qui se déroulent du 15 au 24 novembre à New Delhi

(Inde). Après l'élimination dimanche de Boualem Roumaïssa pour le compte des 8es de finale, Taberkout Soumeia a connu le même sort après sa défaite devant l'Australienne, Jessica Messina

(5-0). Sous la conduite du staff technique composé de Kenzi Abdelghani et Brahim Makhoulouf, six Algériennes ont pris part aux Mondiaux de New Delhi. De son côté, Sef-fouh Widad (51 kg) avait

été éliminée en 16es de finale, alors que trois boxeuses avaient été éliminées dès le premier tour : Bahmed Nour El Houda (54 kg), Khelif Imène (60 kg) et Khelif Hadjila (57 kg).

OUARGLA :

Une centaine d'athlètes ont bénéficié des prestations du centre régional de la médecine sportive

Une centaine d'athlètes, des deux sexes, structurées au sein de clubs sportifs évoluant dans la wilaya d'Ouargla, ont bénéficié la semaine dernière de prestations au niveau du centre régional de la médecine sportive (CRMS), a-t-on appris lundi de la responsable de cette structure médicale.

Une équipe médicale, composée d'un psychologue, de trois spécialistes en médecine sportive issus du centre national de la médecine sportive (CNMS) d'Alger, a assuré, trois jours durant, des consultations médicales au profit des athlètes de la région, a précisé à l'APS la directrice du CRMS, Wahiba Kizra.

Cette opération, coïncidant avec le lancement de la saison sportive 2018/2019, a donné lieu à l'organi-

sation de consultations psychologique et physiologique au profit des athlètes, en vue de leur permettre d'améliorer leur potentiel et capacités sportives.

Doté des équipements nécessaires, cette nouvelle installation a accueilli, en première phase, les athlètes de la wilaya d'Ouargla, évoluant dans différentes disciplines sportives (arts martiaux, football, basketball, handball), avant d'élargir ses prestations prochainement aux athlètes, notamment de l'élite, des wilayas de Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi et Adrar.

Le centre s'emploie aussi à prendre en charge les athlètes selon un calendrier arrêté en coordination avec le CNMS d'Alger, qui aura à dépêcher une équipe médicale spé-

cialisée pour assurer la mission des consultations. Inaugurée en mai dernier par le ministre de la Jeunesse et des Sports, cette nouvelle installation, dotée également d'un sauna, constitue un important acquis pour les athlètes du Sud du pays de par les prestations qu'elle assure leur permettant de bénéficier de la réadaptation et leur suivi médical et physique.

Ce centre régional de Ouargla est le 4ème du genre créé dans le cadre de la stratégie du ministère de la Jeunesse et des Sports visant la généralisation de la médecine sportive pour une meilleure prise en charge médicale des athlètes, avec ceux d'Alger pour les régions du centre, Sétif (l'Est) et Oran (l'Ouest).

CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5E J) TOGO - ALGÉRIE 1-4 : Les locaux contribuent au succès de Lomé

Six joueurs qui évoluent ou ayant exercé en championnat algérien, ont été alignés dans le onze de départ dimanche face au Togo à Lomé, contribuant grandement au large succès décroché par les Verts (4-1), synonyme de qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Le coach national Djamel Belmadi a réussi son pari en permettant à des «novices» de signer leur première en sélection nationale en match officiel : Oussama Chita (USM Alger), Youcef Belaïli (ES Tunis) et Djamel Eddine Benlameri (Al-Shabab/Arabie saoudite). Trois autres joueurs, passés par la Ligue 1 Mobilis, ont été également titularisés lors de cette rencontre face aux Eperviers, il s'agit de Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar), ainsi que les deux joueurs formés à l'Académie JMG/Paradou AC : Youcef Atal (OGC Nice/France) et Rami Bensabaini (Stade Rennais/France).

L'ancien défenseur de l'USMA Ayoub Abdellaoui, actuellement au FC Sion (Suisse), a été incorporé en seconde période. Confronté à une cascade d'absences : Yacine Brahimi et Mohamed Fares, blessés, ainsi qu'Aïssa Mandi, suspendu, Belmadi s'est vu obligé de composer un onze inédit, constitué majoritairement de joueurs passés par le championnat national.

Le pari qui paraît risqué au vu de l'enjeu de ce match, s'est avéré finalement réussi puisque les éléments alignés ont pu tirer leur épingle du jeu, notamment Atal et le nouveau baroudeur attiré Bounedjah, auteur de son 7e but sous le maillot national. Youcef Belaïli, passé par une zone de turbulences, a réussi son come-back chez les Verts,



parvenant à donner du fil à retordre aux défenseurs togolais.

Récemment vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique avec l'ES Tunis, l'enfant d'Oran effectue un retour gagnant en sélection nationale, après plus de trois années d'absence. Belaïli, dont les qualités restent indéniables est parvenu à réhabiliter son image.

Erreur sur la feuille de match

Par ailleurs, les représentants des médias présents dimanche au stade municipal de Lomé ont été surpris de constater une contradiction entre le onze algérien annoncé initialement sur la feuille de match, et les joueurs présents sur le terrain pour la traditionnelle séance

d'échauffement.

Alors que le défenseur Lyes Hassani et le milieu de terrain offensif Abderrahmane Meziane figuraient sur la feuille de match, les journalistes ont noté la présence d'Oussama Chita et Youcef Belaïli à leur place. D'aucuns s'interrogeaient sur l'origine de cette confusion. Du côté algérien, la transcription des noms de joueurs est derrière cette erreur, alors que du côté togolais l'on affirme que l'erreur n'était pas innocente.

«J'étais surpris de constater qu'il y avait des joueurs qui ne sont pas présents sur la feuille de match. Je ne sais pas si cela est dû à une erreur dans les numéros de dossier, ou il s'agit d'un coup prémédité de la part des Algériens», a affirmé l'air

étonné, le coach du Togo le Français Claude Leroy. Toutefois, selon plusieurs journalistes togolais, cette «confusion» n'explique en rien la déroute de leur équipe sur un score si large, ce qui compromet sérieusement les chances des Eperviers à se qualifier pour la CAN-2019.

Grâce à cette retentissante victoire, l'équipe nationale algérienne est assurée de terminer leader du groupe D en comptant désormais 10 points, soit trois de plus que le Bénin (7 pts). Le Togo et la Gambie suivent derrière avec 5 points chacun. La 6e et dernière journée prévue en mars 2019 sera décisive pour les trois autres sélections. L'Algérie accueillera la Gambie, alors que le Bénin affrontera à Cotonou le Togo.

LIGUE 1 (15E JOURNÉE) : La JSK en appel à Bordj, duel à «six points» à Sidi Bel-Abbès

La 15e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1 de football, prévue mercredi, jeudi et vendredi, sera marquée par le déplacement du dauphin la JS Kabylie à Bordj Bou Arréridj pour défier le CABBA dans un duel des extrêmes, alors que le match entre relégables USM Bel-Abbès - CR Belouizdad sera crucial.

Battue à la surprise générale lundi à Tizi-Ouzou par le CS Constantine (0-2), la JSK (2e, 26 pts) aura une autre occasion de réduire l'écart sur l'USM Alger (33 pts) dans l'optique de rester au contact du leader.

Les «Canaris», en perte de vitesse avec deux défaites en trois matchs, seront appelés à relever la tête du côté des Hauts-plateaux face à une équipe du CABBA (13e, 12 pts) sommée de s'imposer pour quitter la zone rouge. La JS Saoura (3e, 22 pts) aura à cœur de terminer la première partie de la saison sur une bonne note, en accueillant l'Olympique Médéa (9e, 16 pts). Les gars de Béchar tenteront non seulement de conserver leur position sur le podium, mais également de préserver leur série d'invincibilité.

L'ES Sétif (4e, 21 pts), qui reste sur deux revers à la maison face à la JS Saoura (1-0) et le NA Hussein-Dey (1-0), se rendra à Béjaïa pour affronter le Mouloudia local (12e, 15 pts), dont les derniers résultats ne plaident pas en sa faveur en dépit de l'arrivée du nouvel entraîneur Kheireddine Madoui.

Cette confrontation opposera deux «bêtes blessées» qui aspirent à sortir la tête de l'eau et amorcer leur redressement.

Le NAHD (5e, 20 pts), qui a renoué avec la victoire en l'emportant à Sétif (1-0), abordera le match à domicile face au MC Oran (9e, 18 pts) avec l'intention de confirmer son réveil et du coup s'approcher davantage du podium.

Le MCO, accroché devant son public par l'USMA (0-0), devra sortir le grand jeu pour revenir avec un bon résultat face à une équipe du Nasria qui semble reprendre confiance.

Le Paradou AC (5e, 20 pts), sur une courbe ascendante grâce notamment à la contribution de son attaquant Zakaria Naïdji, actuel meilleur buteur du championnat (11 buts), effectuera un déplacement à l'Est du pays pour croiser le fer avec le DRB Tadjenanet (15e, 11 pts), dont la victoire est plus qu'impérative.

Le MC Alger (5e, 20 pts), dont le parcours reste jusque-là irrégulier, sera certainement mis à rude épreuve à Batna par l'AS Aïn M'Ilila (10e, 16 pts), qui a renoué avec la victoire en l'emportant à domicile face à l'USMBA (1-0).

Les gars d'Aïn M'Ilila restaient sur une série de 11 matchs sans le moindre succès.

En bas du tableau, la lanterne rouge le CRB (16e, 10 pts) n'aura plus droit à l'erreur chez un concurrent direct pour le maintien, en l'occurrence l'USMBA (13e, 12 pts).

Un véritable duel à «six points» entre deux clubs qui visent la victoire pour se rassurer avant la seconde partie de la saison qui s'annonce incertaine.

En ouverture de cette 15e journée, l'USM Alger, championne d'automne, s'était imposée jeudi dernier au stade Omar-Hamadi face au CS Constantine (2-1), confortant sa position en tête du classement avec 33 points et un match en moins à disputer le 29 novembre à domicile face à l'ES Sétif.

Le programme

Mercredi 21 novembre :

Alger (20-00h) : NA Hussein-Dey - MC Oran (16h00)

Batna : AS Aïn M'Ilila - MC Alger (18h00)

Béchar : JS Saoura - O Médéa (18h00)

Jeudi 22 novembre :

USM Bel-Abbès - CR Belouizdad (16h00)

MO Béjaïa - ES Sétif (18h00)

DRB Tadjenanet - Paradou AC (18h00)

Vendredi 23 novembre :

CABB Arréridj - JS Kabylie (16h00) huis clos

Déjà joué :

USM Alger - CS Constantine 2-1

COUPE ARABE DES CLUBS (1/8 DE FINALE - ALLER) AL-MERRIKH - USMA : Les «Rouge et Noir» en conquérants à Khartoum

L'USM Alger, l'un des trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football, sera en appel mercredi à Khartoum pour défier les Soudanais d'Al-Merrikh (18h00 algériennes) en 1/8 de finale (aller) de la compétition.

Le club de Soustara, solide leader de Ligue 1 Mobilis avec sept longueurs d'avance sur son dauphin la JS Kabylie, abordera ce rendez-vous avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat et surtout enchaîner un douzième match sans défaite, toutes compétitions confondues.

«C'est un match difficile qui nous attend face à Al-Merrikh.

Je n'ai pas beaucoup de renseignements sur cette équipe, mais nous allons tout faire pour réaliser un bon résultat et maintenir nos chances de qualification.

On appréhende le climat, on ne sait pas à quoi s'attendre là-bas, donc il faudra vite s'adapter», avait déclaré l'entraîneur français de l'USMA,

Thierry Froger, avant le départ.

«Je sais que nous avons des chances de revenir avec un résultat probant et ce malgré la fatigue après avoir joué plusieurs rencontres.

Nous avons un bon groupe, on va essayer de profiter de notre bonne forme du moment et du bel état d'esprit dans l'équipe pour rester toujours en course dans cette épreuve qui constitue pour nous un objectif auquel on accorde une grande importance», a-t-il ajouté.

L'USMA, à pied d'œuvre depuis dimanche à Khartoum, s'est déplacée amoindrie par l'absence de son buteur Prince Ibara, retenu en sélection congolaise, alors que le milieu offensif Amir Sayoud, blessé, a déclaré forfait.

Le défenseur central Mohamed Benyahia reste de son côté incertain.

En revanche, les deux néo-internationaux Oussama Chita et Abderrahmane Meziane, convoqués par le coach national Djamel Belmadi pour le match face au Togo disputé di-

manche à Lomé (4-1), ont rejoint leurs coéquipiers le lendemain à Khartoum pour prendre part à la rencontre.

Du côté de l'adversaire, les Soudanais ont entamé samedi un stage à Khartoum, le second dans leur programme de préparation après celui effectué aux Emirats arabes unis.

Rappelons que le championnat soudanais est à l'arrêt depuis environ un mois et la reprise est fixée à la dernière semaine de novembre.

L'ES Sétif avait ouvert le bal pour les clubs algériens en 8e de finale en s'inclinant à domicile face aux Saoudiens du Ahly (0-1), alors que l'autre représentant algérien dans cette compétition, le MC Alger, s'était imposé en déplacement contre les Saoudiens d'Al-Nasr (1-0).

La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE) : Le stade 24-Février non homologué, l'USM Bel-Abbès dans l'embarras

L'USM Bel-Abbès risque d'accueillir son adversaire Liberia Ship Corporate Registry (Liberia) en tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) loin de son stade 24-Février-1956, non homologué par la commission spécialisée de l'instance continentale, a-t-on appris de la direction du club de Ligue 1.

Deux représentants de la Fédération algérienne (FAF) ainsi que de la CAF avaient, il y a près d'un mois, formulé des réserves sur le stade après l'avoir visité, lesquelles réserves ont été levées mais sans pour autant que les deux délégués en question ne reviennent pour faire leur constat final, a précisé la même source.

La CAF, via la FAF, s'est contentée d'informer lundi la direction de la formation de la «Mekerra» qu'elle était dans l'obligation de choisir entre les stade d'Oran et d'Aïn Témouchent pour recevoir les Libériens de Ship Corporate Registry lors du match aller du tour préliminaire qui se jouera les 27 et 28 novembre. Une proposition vite rejetée par le club algérien qui tient à jouer dans son stade fétiche, surtout après la levée de toutes les réserves, y compris l'éclairage qui vient de subir avec succès une importante opération de réfection, affirme-t-on de même source.

Al'USMBA, l'on table sur le concours du président de la FAF pour convaincre la CAF de dépêcher à Sidi Bel-Abbès et dans les meilleurs délais sa commission d'audit des stades afin d'homologuer le stade 24-Février-1956, dont la capacité d'accueil avoisine les 50.000 places, et permettre par là même aux Vert et Rouge d'y disputer le match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération qui approche à grands pas. Il s'agit de la deuxième fois de l'histoire de l'USMBA, vainqueur de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, que ce club participe à une compétition continentale après avoir joué la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (actuellement Coupe de la Confédération) en 1992. Les gars de la «Mekerra» abordent l'épreuve continentale tout en étant en mauvaise posture en championnat où ils occupent la 14e place (troisième reléguable) au classement avec 12 points. Ils recevront la lanterne rouge le CR Belouizdad (10 pts) jeudi dans le cadre de la 15e et dernière journée de la phase aller dans un match important dans la course au maintien.

APS

SANCTIONS : Une année de suspension pour le président de la JSK Chérif Mellal (LFP)

Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a écopé d'une année de suspension, dont six mois avec sursis pour «violation de l'obligation de réserve, outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la ligue», a annoncé hier soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le patron de la JSK devra s'acquitter également d'une amende de 200.000 dinars, ajoute la même source, précisant que Chérif Mellal ne s'est pas présenté à l'audience qui devait avoir lieu hier.

Cette sanction fait suite aux déclarations et interviews accordées par Mellal à plusieurs médias au sujet du décalage, de 24 heures, de la rencontre de championnat entre l'USM Alger et la JS Kabylie, disputée finalement le 9 novembre au stade Omar-Hamadi (1-0).

Mellal a contesté violemment les modifications apportées au calendrier de la compétition, critiquant sans retenue le président de la LFP Abdelkrim Medouar. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a décidé de se «dessaisir» de l'affaire USM Annaba - ex-joueurs im-



payés, en faveur de la commission nationale de résolution des litiges (CNRL) «et ce en conformité avec la circulaire de la FIFA en date du 9 mai 2018», explique la LFP.

Cette circulaire stipule que toute décision financière ou non financière, prononcée à l'encontre d'un club par un tribunal arbitral au sein de l'association

concernée ou par une chambre nationale de résolution des litiges dûment reconnus par la FIFA doit être exécutée par l'association de l'organe qui a prononcé la décision.

Enfin, l'ASO Chlef (Ligue 2) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes sur le terrain de jeu (3e infraction)».

LIGUE 1 : Le MC Oran entame sa purge

Le MC Oran a commencé sa purge au sein de son effectif en résiliant les contrats de deux recrues estivales, en attendant une troisième dans les prochains jours, a-t-on appris mercredi du club de Ligue 1 Mobilis.

Il s'agit de Ziri Hamar, engagé à titre de prêt de l'USM Alger, et du Malien Kodjo Doussi, recruté lui aussi à titre de prêt du Real Bamako, alors que Brahim Boudebouda, arrivé également cet été du MC Alger, devrait leur emboîter le pas, selon la même source.

En revanche, le défenseur Sofiane Bouchar (ex-CR Belouizdad), qui a demandé à être libéré pour éventuellement rejoindre un club saoudien, a buté sur le refus du président Ahmed Belhadj qui ne veut pas entendre parler de son départ, a-t-on précisé.

Le MCO avait engagé une douzaine de nouveaux joueurs lors du mercato estival, mais sans pour autant que l'équipe accomplisse le parcours escompté avant une journée de la fin de la phase aller.

Cette situation avait même conduit l'entraîneur marocain, Badou Zaki, lui aussi arrivé en juillet passé, à quitter le navire après seulement quatre journées de championnat au cours desquelles il n'a obtenu que deux points.

Le président oranais avait indiqué récemment que quatre joueurs souhaitaient changer d'air à l'occasion du mercato hivernal qui va s'ouvrir dans les prochains jours, sans pour autant dévoiler leurs noms.

Le MCO, qui occupe la 9e place au classement avec 18 pts, rendra visite mercredi au NA Hussein Dey dans le cadre de la 15e et dernière journée de la phase aller.

Pour ce match, l'entraîneur Omar Belatoui, dont c'est la cinquième sortie sur le banc de touche des «Hamraoua», jouera avec un effectif décimé en raison de la suspension des deux défenseurs centraux, Bouchar et Sebbah, et des blessures de Heriat, Gharbi et Nadjji, au moment où Hamar et Doussi sont déjà sortis de l'effectif.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des bureaux d'études ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 30/DEP/WA/2018 relatif au suivi et contrôle des travaux de réalisation de 1000 places pédagogiques à l'université Alger 03 (DELY BRAHIM)

Qu'a l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Pl	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	NIF	Note technique 60 pts	Note financière 20 pts	Note globale 80 pts	Observation
08	SPA BEHA	10.628.512,20	10.628.512,20	099216010000649	52	20	72	retenu

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs dossiers de candidature, les offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

FABINHO DÉJÀ SUR LE DÉPART ?

Peu utilisé par Jürgen Klopp cette saison, l'ancien Monégasque Fabinho, arrivé au club cet été, pourrait déjà quitter Liverpool. Il fait partie de la liste des nombreux Monégasques vendus à prix d'or. Cédé l'été dernier à Liverpool après une année compliquée à l'AS Monaco, Fabinho voyait enfin son objectif de rejoindre un grand club européen se réaliser.



Fabregas visé par un club italien ?

Une équipe du championnat d'Italie songerait au recrutement de Cesc Fabregas, le milieu de terrain espagnol de Chelsea. Sous contrat jusqu'en juin 2019 avec les Blues, le footballeur âgé de 31 ans intéresserait l'AC Milan en vue du prochain mercato hivernal.

Leonardo, le directeur sportif des Rossoneri, aurait contacté l'entourage de l'ancien joueur d'Arsenal, dicit Calciomercato. Présent depuis 2014 dans l'effectif du club londonien, Cesc Fabregas ne dispose pas d'un temps de jeu important depuis le début de saison. Maurizio Sarri ne l'a jamais titularisé en Premier League (trois apparitions).

JUVENTUS : RASHFORD CIBLÉ ?

Selon The Times, la Juventus Turin se pencherait sérieusement sur le cas de Marcus Rashford, l'attaquant polyvalent de Manchester United.

Après s'être positionné pour récupérer Paul Pogba, la Juventus Turin ferait les yeux doux à un autre joueur de Manchester United. A en croire les informations du Times, les Bianconeri auraient activé la piste menant à l'attaquant international anglais Marcus Rashford (21 ans), auteur de deux buts cette saison en Premier League. Sous contrat jusqu'en juin 2020 avec les Red Devils (+ une année supplémentaire en option), le protégé de José Mourinho présenterait un profil intéressant aux yeux de la Vieille Dame, qui serait en train de constituer un dossier avec toutes les informations nécessaires. Celui qui compte déjà 31 sélections avec les Three Lions serait surveillé depuis un moment, et l'écurie entraînée par Massimiliano Allegri serait susceptible de tenter sa chance dans les prochains mois, même si plusieurs cibles seraient actuellement sous surveillance.



KEYLOR NAVAS PROCHE DE PROLONGER

Le gardien du Real Madrid serait proche de prolonger son contrat d'un an supplémentaire avec les Merengues, c'est-à-dire jusqu'en 2021, selon ABC. Une revalorisation salariale serait à la clé (5 millions d'euros par an au lieu de 4 actuellement). Le Costaricain a perdu sa place de titulaire depuis plusieurs matches au profit du Belge Thibaut Courtois.

Pogba aurait dit oui à la Juventus

Paul Pogba (25 ans) aurait fait connaître ses intentions de retourner à la Juventus de Turin. Selon le Corriere dello Sport, le milieu de Manchester United a indiqué à ses anciens coéquipiers turinois qu'il souhaitait les rejoindre. Le média met à nouveau en avant ses relations compliquées avec son entraîneur, José Mourinho. Le Mirror croit même savoir qu'il pourrait quitter les Red Devils dès le mois de janvier. Pour rappel, Pogba a fait le chemin inverse pour un montant de 105 millions d'euros, en 2016.



Nouveau contrat pour Simeone ?

En poste depuis 2011, Diego Simeone est bien parti pour poursuivre son aventure avec l'Atletico Madrid. Selon Radio Marca, l'entraîneur argentin, dont le contrat expire en juin 2020, va prochainement remplir en faveur du club espagnol.

Mieux encore, El Cholo devrait obtenir une rallonge salariale conséquente puisqu'il pourrait être mieux payé que son attaquant, Antoine Griezmann, rémunéré à hauteur de 20 millions d'euros par an.

Le média ibérique précise par ailleurs que Simeone compte inclure certaines clauses dans son futur bail lui permettant de quitter l'Atletico quand il le souhaite en cas d'offre d'un club qui ne se refuse pas. Un contrat en béton armé, en somme.



ALGÉRIE-QATAR Appel à l'activation d'un partenariat effectif entre l'Algérie et le Qatar

Le président de la Qatari Businessmen Association (QBA), Sheikh Faisal Bin Qassem Al Thani a appelé, hier à Alger, à l'accélération de l'activation d'un partenariat effectif entre l'Algérie et le Qatar, proposant la création de deux sociétés mixtes algéro-qataries de transports maritime et aérien, à indiqué hier le ministre du Commerce dans un communiqué. Reçu par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, en présence d'un nombre d'investisseurs, d'hommes d'affaires qataris et de l'ambassadeur du Qatar à Alger, Hassan Ibrahim El-Malki, M. Sheikh Faisal Bin Qassem Al Thani, a saisi, cette occasion, pour présenter une série de propositions devant accélérer l'activation d'un partenariat effectif entre les deux pays, à travers la création de deux sociétés algéro-qataries de transports maritime et aérien, outre la réalisation de bases logistiques aux normes internationales dans plusieurs villes algériennes, afin d'être un véritable portail à même de relever le volume des exportations vers le Qatar, puis vers d'autres pays asiatiques. Il a proposé, en outre, d'accorder le plein appui à la création d'usines algériennes sur le sol qatari, consacrées aux produits enregistrant un excédent de production locale notamment alimentaires. De son côté, M. Djellab a salué la forte «réactivité» des frères qataris, ajoutant que cette visite, en compagnie d'une délégation importante, témoigne d'une réelle volonté d'activer les relations bilatérales ainsi que de renforcer et de développer les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays. Il a affirmé également que son département ministériel était ouvert à toute proposition, en concrétisation du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une grande importance à l'investissement hors hydrocarbures ainsi qu'à l'augmentation et à la diversification des quotas des exportations.

Cette rencontre intervient en concrétisation des accords de partenariat découlant des invitations formulées par le ministre du Commerce à l'adresse des investisseurs qataris, lors de sa dernière visite de travail effectuée à Doha (Qatar).

DIPLOMATIE

M. Alhassane Barry nouvel ambassadeur de Guinée en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Alhassane Barry, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

SELON LE REPRÉSENTANT DE L'UNICEF EN ALGÉRIE, MARC LUCET, L'Unicef salue l'engagement «continu» de l'Algérie en faveur des droits de l'enfance

Le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) a salué l'engagement de l'Algérie qui œuvre constamment à assurer la protection de l'enfance et lui faciliter l'accès aux services, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la prise en charge sociale.



Le représentant de l'UNICEF en Algérie, Marc Lucet, a relevé, dans une déclaration à l'APS, «l'engagement continu de l'Etat algérien à assurer à tous les enfants la protection et l'accès aux services, notamment dans le domaine de l'éducation, la santé et la prise en charge sociale», faisant part de son souhait de voir l'Algérie «partager son expérience avec d'autres pays de la région». M. Lucet a indiqué, à l'occasion de la Journée mondiale des droits des enfants, célébrée le 20 novembre de chaque année, que l'Algérie «est leader

au niveau africain et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) en matière de réalisation des objectifs du développement durable (ODD) et fait partie des pays qui ont atteint les objectifs du Millénaire, particulièrement dans le domaine de l'éducation». Evoquant le programme de coopération avec l'UNICEF pour la période 2016-2020, le représentant onusien a précisé que cette coopération porte sur des volets qui correspondent aux priorités de l'Algérie dans le domaine de l'enfance, notamment «le développement

de la petite enfance». Afin de mettre en évidence les progrès réalisés particulièrement au profit des enfants, le même interlocuteur a mis en avant la 6^e enquête nationale à indicateurs multiples (MICS6) sur la santé de la population, lancée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec l'UNICEF.

Cette enquête qui cible un échantillon de 31.000 familles de différentes régions du pays, a pour objectif de mettre en évidence les progrès réalisés vis-à-

vis des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi que les objectifs nationaux de développement.

L'enquête, dont les résultats devraient être annoncés l'année prochaine, concerne aussi les différents volets relatifs à l'accès à la santé et l'éducation, comme elle porte sur les conditions de vie de la population.

D'autres enquêtes similaires ont été réalisées en Algérie, dont notamment MICS1 en 1995, MICS 2 en 2000, MICS 3 en 2006 et MICS4 en 2013, rappelle-t-on.

MDN

ALGÉRIE-OTAN Le 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN accoste au port d'Alger



Le 2^e Groupe naval permanent de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (SNMG-2) a accosté hier au port d'Alger pour une escale de quatre jours, dans le cadre de la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Durant cette escale, le vice-amiral, commandant-adjoint du Commandement de la marine alliée de l'OTAN (MARCOM) a effectué une visite de courtoisie au général-major, commandant des Forces navales à l'Amirauté, alors qu'une délégation du 2^e Groupe naval a été reçue par le commandant de la Façade maritime Centre, précise-t-on de même source. Lors de l'escale une unité flottante des Forces navales algériennes procédera, en coordination avec des bâtiments du 2^e Groupe naval de l'OTAN, à l'exécution d'exercices tactiques de type PASSEX, ajoute le communiqué. Le 2^e

Groupe naval de l'OTAN, sous commandement néerlandais, est composé de 4 unités: le destroyer lance-missiles néerlandais HNLMS DE RUYTER, le destroyer lance-missiles espagnol ESPS CRISTOBAL COLON, la frégate lance-missiles canadienne HMCS VILLES DE QUEBEC et le pétrolier ravitailleur espagnol ESPS CANTABRIA. Cette escale «contribuera à approfondir la coopération militaire entre nos Forces navales et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à travers l'échange d'expériences et le renforcement de la coordination opérationnelle dans les domaines du contrôle et de la sécurité maritime, et le développement des capacités d'interopérabilité et de réactivité entre les deux parties lors des situations de crise et au renforcement de notre sécurité maritime contre d'éventuels dangers ou menaces», précise encore le communiqué.

LA PRÉSIDENTE DE L'ONPPE, MERIEM CHORFI: Les projets de décrets exécutifs relatifs à la loi sur la protection de l'enfant soumis au Gouvernement

La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi a affirmé, mardi à Alger, que les projets des décrets exécutifs de la loi 15-12 du 15 juillet 2015, relative à la protection de l'enfance, se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant, Mme Chorfi a indiqué que la commission chargée de l'élaboration des projets de décrets exécutifs relatifs à la loi sur la protection de l'enfance, a achevé sa mission et que «ces projets se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, pour procéder à leur examen avec les secteurs concernés, avant leur promulgation».

Par ailleurs, la même responsable a précisé que L'ONPPE avait reçu plus de 600 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant, émanant de citoyens, voire des enfants eux-mêmes, via le numéro vert (11/11), lancé avril dernier, outre 17 signalements via le courrier électronique (lancé en décembre dernier) et d'autres par voie postal.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation prend part au forum parlementaire de la 4^e session du forum du Dialogue méditerranéen à Rome

Le Conseil de la nation participera, aujourd'hui à Rome, aux travaux du forum parlementaire, organisé à l'occasion de la tenue de la 4^e édition du forum du dialogue méditerranéen à Rome, à indi-

qué le Conseil dans un communiqué.

Le Conseil de la nation sera représenté à ce rendez-vous qu'organisent le Sénat italien et l'Institut italien des études internationales par la présidente de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale établie à l'étranger de la chambre haute du Parlement, Leila Brahimi. Outre l'implication des présidents des commissions des affaires étrangères relevant des parlements nationaux des pays méditerranéens dans un dialogue de haut ni-

veau, ce forum vise également à échanger les expériences sur les idées et les projets tendant à réaliser la prospérité dans tous les pays de la région, précise la même source.

Par ailleurs, cette réunion sera organisée sous forme de cercles de débat autour de deux questions principales, à savoir «les défis communs dans la région de la méditerranée: un espace de dialogue et de confrontation» et «le rôle des parlements des pays méditerranéens: contribution à la création d'un climat propice au développement et à la paix».